Partenariat Mondial
pour une coopération efficace au service du développement

Annexes à la proposition révisée: Nouveau cadre de suivi du partenariat mondial – mai 2022

Mai 2022

Contenu de la note

ANNEXE I. CARTOGRAPHIE DU CONTENU DES NOUVEAUX ET ANCIENS CADRES DE TRAVAIL 3

ANNEXE II. QUESTIONNAIRE COMPLET DU CADRE DE SUIVI DU PMCED 7

QUESTIONS À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS DES PAYS PARTENAIRES 8
Stratégies nationales de développement et cadres de résultats 8
Mécanismes de redevabilité 19
Plans prévisionnels de dépenses et budget national 22
Budgétisation sexospécifique 23
Systèmes de gestion de l'information pour la coopération pour le développement 25

QUESTIONS À L'INTENTION DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT 28
Stratégies nationales des partenaires de développement 28
Interventions des partenaires de développement au niveau national (17.15.1) 31
Fonds de coopération pour le développement programmés et déboursés au niveau national 34

QUESTIONS MULTIPARTITES 36
Société civile: environnement propice et efficacité du développement 36
L'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement (évaluation des Principes de Kampala)..... 38

INFORMATIONS COLLECTÉES À PARTIR DES ÉVALUATIONS EXTERNES 38
Qualité du reporting des partenaires de développement aux systèmes et normes de transparence internationaux..... 38
État des systèmes nationaux de gestion des finances publiques (GFP) 39
Aide publique au développement déliée 39

ANNEXE III. ÉBAUCHE DE L'ÉVALUATION DES PRINCIPES DE KAMPALA (PK) 39

I. Introduction 39
II. Vue d'ensemble des indicateurs clés du suivi de l'application des Principes de Kampala 40
III. Questionnaires pour la collecte de données..... 47

Annexe I. Cartographie du contenu des nouveaux et anciens cadres de travail

Ce tableau aide les parties prenantes à mettre en correspondance les anciens indicateurs avec la nouvelle organisation du cadre *par dimension*. Il illustre également les changements apportés aux anciennes mesures et le degré de comparabilité. Vous trouverez plus de détails sur l'ancien cadre dans le Guide de suivi 2018 à l'attention des coordinateurs nationaux. Les méthodes de calcul pour générer les résultats pour les indicateurs/mesures du cadre de suivi précédent sont préservées afin de maintenir la comparabilité des données à travers le temps.[1]

Indicateurs (cadre précédent)	**Dimensions (cadre révisé)** Texte en gras = indique dans quelle dimension se situe un ancien indicateur.	**Changements dans le cadre révisé** (+ ajouts ; - retraits ; ~ aucun impact) *Gris italique (informations complémentaires)*	**Comparabilité avec les anciens indicateurs**
1b. Qualité des stratégies nationales de développement et des cadres de résultats Composé de 11 critères qui examinent si une stratégie nationale de développement : 1. est approuvée/établie 2. est développée de manière inclusive (par l'ensemble de la société) 3. est transparente pour le public 4. définit les priorités, les objectifs et les indicateurs 5. intègre les ODD 6. informe les priorités sectorielles et	Approche par l'ensemble de la société **État et utilisation des systèmes de pays** Transparence Ne laisser personne de côté	+ questions sur *Ne laisser personne de côté* et les données/statistiques + élément sur le rôle envisagé du secteur privé (TBC)	Oui (avec un système de notation adapté)

[1] Pour l'élément du cadre de suivi qui évalue les stratégies nationales de développement et les cadres de résultats (désigné comme l'indicateur 1b dans le cycle de suivi 2018), un changement de méthodologie est à l'étude pour éventuellement tenir compte des questions supplémentaires liées à *Ne Laisser personne de côté* et aux données et statistiques introduites avec cette réforme. Si un changement dans la méthode de calcul est considéré comme statistiquement approprié, lors de la première année de *reporting*, les anciens et les nouveaux résultats seront présentés pour permettre la comparaison avec les scores passés.

infranationales 7. fait l'objet d'un suivi régulier et transparent 8. contrôle l'engagement de l'ensemble du gouvernement 9. s'appuie sur les systèmes et les données propres au gouvernement pour suivre les progrès réalisés 10. utilise le cadre pour informer la budgétisation 11. utilise le cadre pour orienter les priorités de la coopération au développement			
1a. Les partenaires de développement utilisent les outils de planification et les cadres de résultats nationaux Composé de quatre sous-indicateurs : 1a.1. les objectifs des projets sont tirés des plans et stratégies du pays 1a.2. Les indicateurs de résultats sont tirés des cadres de résultats par pays 1a.3. Les indicateurs de résultats sont suivis au moyen de données et de statistiques gouvernementales 1a.4. l'évaluation finale implique le gouvernement Les trois premiers sous-	**État et utilisation des systèmes des pays** Ne laisser personne de côté Transparence	- le sous-indicateur 1a.4 pour supprimer la divergence avec l'ODD 17.15.1. + une question sur *Ne laisser personne de côté* *+ raison de l'utilisation limitée des cadres de résultats par pays* ~ Possibilité pour les grandes fondations de contribuer au suivi	Oui (pour tous les éléments de l'ODD 17.15.1) ; non pour 1a.4

indicateurs correspondent à l'ODD 17.15.1			
*Module complémentaire testé en 2018, avec des questions sur les stratégies au niveau national, et non un indicateur.		- des questions ne produisant pas de données pertinentes + Questions relatives à Ne laisser personne de côté et à l'engagement du secteur privé *+ questions sur l'existence de : accords sur les modalités préférées de coopération et sur l'utilisation des systèmes de GFP ; soutien aux systèmes de planification et d'information.*	Sans objet (il s'agissait d'informations complémentaires)
2. Efficacité des OSC et environnement favorable Composé de quatre modules : 1. Consultation du gouvernement avec les OSC 2. Efficacité des OSC en matière de développement 3. Efficacité du travail des partenaires de développement avec les OSC 4. Environnement juridique et réglementaire	**Approche par l'ensemble de la société**	~ léger ajustement du langage pour mieux refléter *Ne laisser personne de côté* ~ les fondations nationales de petite taille et les syndicats doivent être consultés dans le cadre du processus de suivi	Oui
3. Qualité du dialogue public-privé	Approche par l'ensemble de la société	Abandonné. À remplacer par la mesure de l'engagement du secteur privé et de la mise en œuvre des Principes de Kampala.	Non
4. Transparence de la coopération au développement	**Transparence**	À confirmer en fonction de la disponibilité des données des trois évaluations externes.	Oui, globalement (ajustements possibles en

(niveau mondial) Trois évaluations externes [distinctes] : • Système de notification des pays créanciers (SNPC) • Enquête de l'OCDE sur les dépenses prévisionnelles • Initiative internationale pour la transparence de l'aide			fonction de la disponibilité des données des trois évaluations externes)
*Module complémentaire testé en 2018 avec des questions sur la transparence au niveau des pays, pas un indicateur).	Transparence État et utilisation des systèmes des pays	Le module au niveau national devient central (et non plus complémentaire) ~ ajuster les questions pour augmenter la pertinence des données générées	Non applicable (il s'agissait auparavant d'informations complémentaires)
5a. Prévisibilité annuelle de la coopération au développement	**État et utilisation des systèmes des pays**	*+ question complémentaire pour les partenaires de développement afin de fournir la raison principale de la faible prévisibilité.* ~ possibilité pour les fondations de grande taille participer au suivi	Oui
5b. Prévisibilité à moyen terme de la coopération au développement	**État et utilisation des systèmes de pays**	~ possibilité pour les fondations de grande taille d'être reflétées dans cette mesure	Oui
6. La coopération au développement est inscrite au budget	**État et utilisation des systèmes nationaux** **Approche par l'ensemble de la société**	=	Oui

7. Qualité des mécanismes de responsabilité mutuelle	**État et utilisation des systèmes des pays** Approche par l'ensemble de la société Ne laisser personne de côté	~ révision du langage et de la structure des questions *+ informations complémentaires (préférences pour les modalités de coopération ; participation des représentants des personnes vulnérables et marginalisées aux évaluations conjointes)*	Oui
8/ODD 5.c.1. Les pays disposent de systèmes permettant de suivre et d'allouer des fonds publics à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.	**État et utilisation des systèmes des pays**	=	Oui
9a. Qualité des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) Basé sur l'évaluation PEFA [externe].	**État et utilisation des systèmes des pays**	=	Oui
9b. Utilisation des systèmes PFM	**État et utilisation des systèmes des pays**	*+ questions complémentaires (raison de l'utilisation limitée des systèmes de GFP ; soutien pour renforcer les systèmes de GFP)* ~ possibilité pour les fondations de grande taille de participer au suivi	Oui
10. APD non liée Basé sur l'évaluation [externe] de l'OCDE	**État et utilisation des systèmes des pays**	=	Oui

Annexe II. Questionnaire complet du cadre de suivi du PMCED

Cette annexe présente toutes les ébauches de questions auxquelles les différentes parties prenantes seront amenées à répondre dans le cadre de l'exercice de suivi du PMCED.

Elle **comporte trois parties principales, en fonction du groupe de parties prenantes** à qui les questions s'adressent. Les questions sont regroupées selon le domaine thématique auquel elles se rapportent (par exemple, stratégies nationales de développement, stratégies nationales des partenaires de développement). Les composantes et dimensions concernées sont indiquées dans un tableau figurant sous chaque groupe de questions, afin de faciliter le lien avec le tableau 2 de la proposition de cadre principale [lien]. Les nouvelles questions apparaissent en vert. Les questions qui permettront de collecter des informations complémentaires apparaissent en *vert et en italique*.

Ces ébauches de questions peuvent faire l'objet de modifications sur la base des commentaires formulés par les parties prenantes et des améliorations techniques nécessaires.

QUESTIONS À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS DES PAYS PARTENAIRES

Stratégies nationales de développement et cadres de résultats

Ces questions fournissent des informations indiquant si les pays ont mis en place des stratégies nationales de développement, si celles-ci sont élaborées de manière inclusive et comprennent un ou plusieurs cadres de résultats qui définissent et suivent les objectifs de développement, les cibles et les résultats du pays, notamment ceux portant sur les segments les plus vulnérables et marginalisés de la population. Elles permettent également de déterminer si les pays disposent de données et de statistiques pour suivre les progrès et faire rapport sur ces cibles et indicateurs.

Ces questions fournissent des informations sur les dimensions et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
Approche par l'ensemble de la société pour le développement	Engagement et dialogue
État et utilisation des systèmes nationaux	Planification
Transparence	Action des pays
Ne laisser personne de côté	Consultation Cibles et résultats Données et statistiques

Questions

1. Le pays dispose-t-il d'une stratégie nationale de développement? [Oui, Non].

1.1. Si oui, quel est son nom? Quelle période couvre-t-elle? [20_ _ - 20_ _]

1.2. Si oui, cette stratégie est-elle mise à la disposition du public en ligne? [Oui, Non]

1.2.1. Si oui, veuillez fournir un lien Internet: [Ici]

1.3. Si non, y en a-t-il une en cours d'élaboration? [Oui, Non]

2. La stratégie nationale de développement ou le plan stratégique du gouvernement fixe-t-elle/il les priorités de développement, les cibles et les indicateurs de résultats connexes?
☐ Priorités en matière de développement ☐ Objectifs-cibles ☐ Indicateurs de résultats

2.1. Si les cibles et/ou les indicateurs n'y figurent pas, se trouvent-ils dans les stratégies et plans sectoriels? [Oui, Non]

[La question suivante concerne les priorités de développement que la stratégie nationale de développement est susceptible de contenir. Dans le cadre de ce questionnaire, la priorité de développement fait référence à un domaine politique, une action ou un objectif spécifique (ou une rubrique similaire) dans la stratégie/le plan national de développement. Exemples: Le plan national de développement II de l'Ouganda a hissé la violence à caractère sexiste au rang de domaine d'intervention prioritaire et a mis un point d'honneur à mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles partout; le plan national de développement à moyen terme 2020-2024 de l'Indonésie vise à réduire activement la pauvreté rurale; le plan national de développement 2030 de l'Afrique du Sud comprend un volet spécifique intitulé «Les personnes handicapées comme citoyens à part entière»; ou encore le plan national de développement 2018-2022 de la Colombie, qui comporte un domaine transversal à l'appui des groupes ethniques.]

3. [Si la stratégie fixe des priorités de développement] Cette stratégie fixe-t-elle des priorités de développement particulières pour...?

	Oui/Non/Pas applicable au pays
○ Les plus pauvres ○ Les femmes et les filles ○ Les jeunes et les enfants ○ Les personnes âgées ○ Les personnes handicapées ○ Les habitants des zones géographiques défavorisées ○ Les populations autochtones ○ Les minorités ethniques ○ Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ○ Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés Autre: ○ L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[2])	[réponse obligatoire pour chaque champ]

[2] Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes, non-conformes au genre, ainsi que les autres individus dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et/ou les caractéristiques sexuelles ne sont pas conformes aux normes socioculturelles dominantes » Source : Haut Commissariat aux Réfugiés - https://www.unhcr.org/protection/operations/60db21c9254/tip-sheet-applying-unhcr-age-gender-diversity-policy-lgbtiq-persons.html. Il convient de noter que si les différentes identités de genre sont incluses dans la liste de la question 6, elles ne le sont pas dans

○ La population vulnérable au changement climatique ○ Autre (à ajouter en fonction des spécificités du pays)	

Note: s'il est reconnu que les vulnérabilités et les inégalités peuvent également se manifester chez les personnes individuelles et au sein de groupes, une approche de groupe de l'engagement visant à ne laisser personne de côté (NLPDC) a été jugée nécessaire pour générer des informations qui peuvent être associées à des groupes d'acteurs et des parties prenantes particuliers.

[La question suivante vise à refléter la manière dont une stratégie de développement traite de multiples vulnérabilités].

3.1. Les filles et les femmes représentent la moitié de la population mondiale et sont souvent exposées à une combinaison de facteurs de risque qui peuvent entraîner un cumul des vulnérabilités. Cette stratégie de développement comprend-elle explicitement des priorités de développement particulières pour les femmes les plus pauvres ou les plus vulnérables de votre pays? [Oui, Non]

3.1.1. Si oui, veuillez préciser la ou les catégorie(s) de femmes concernées dans votre pays:

- ❑ Les jeunes (âgées de 15 à 24 ans).
- ❑ Les personnes âgées (65 ans ou plus)
- ❑ Les personnes handicapées
- ❑ Les populations autochtones
- ❑ Les groupes ethniques
- ❑ Autre

4. Parmi les parties prenantes suivantes, lesquelles ont contribué à l'élaboration de la stratégie/du plan national de développement?

Parties prenantes			
Parlement	Aucune participation	Consulté	A adopté le plan par un vote
Organisations nationales de la société civile* • OSC représentant les femmes et les filles • OSC représentant	Aucune participation	Consultées	Processus participatif

les questions 7 et 13; et ceci afin de reconnaître que la collecte de telles données peut être très dangereuse pour ces personnes dans certains pays, et ne devrait donc pas être universellement encouragée.

les jeunes et les enfants • OSC représentant les groupes vulnérables [ajouter tous les groupes concernés]			
Syndicats	Aucune participation	Consultés	Processus participatif
Fondations nationales	Aucune participation	Consultées	Processus participatif
Secteur privé national	Aucune participation	Consulté	Processus participatif
Gouvernements infranationaux	Aucune participation	Consultés	Processus participatif
Partenaires de développement	Aucune participation	Consultés	Processus participatif
Autre[3] [préciser]	Aucune participation	Consulté	Processus participatif

Note: Dans le cadre du processus d'élaboration d'une stratégie/d'un plan national de développement, les gouvernements font souvent appel à une pluralité d'acteurs, soit officiellement (par exemple, en déposant une demande écrite de consultation), soit officieusement (par exemple, sans demande écrite).

[Si la stratégie nationale de développement ou le plan stratégique du gouvernement fixe des cibles et des indicateurs de résultats] dans la stratégie:

5. les cibles et les indicateurs de résultats sont-ils désagrégés?
6. des données désagrégées sont-elles disponibles pour suivre les progrès de ces indicateurs de résultats?

Veuillez indiquer vos réponses dans le tableau ci-dessous.

Niveau de désagrégation[4]	**Les cibles sont-elles désagrégées par...?**	**Les indicateurs de résultats sont-ils désagrégés par...?**	**Des données désagrégées sont-elles disponibles pour suivre les progrès des indicateurs de résultats?**
○ Tranches de revenus (par exemple, quintile, décile)	Oui/Non/Pas applicable	Oui/Non/Pas applicable	Oui, disponibles pour tous les

[3] L'outil de *reporting* permettrait d'indiquer les différents niveaux qui s'appliquent.
[4] Les désagrégations incluses dans le tableau reflètent celles identifiées comme dimensions minimales de désagrégation pour le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD, conformément aux Principes fondamentaux des statistiques officielles (résolution 68/261 de l'Assemblée générale).

○ Sexe ○ Âge (population plus jeune/plus âgée) ○ État de santé (par exemple, personnes handicapées) ○ Zone géographique (urbaine/rurale) ○ Unités territoriales (par exemple, État/province ou arrondissement/municipalité) ○ Ethnicité et statut autochtone ○ Statut migratoire [par exemple, réfugiés, apatrides, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays] ○ Autres [à ajouter en fonction des spécificités du pays]	au pays [à renseigner pour chaque ventilation]	au pays [à renseigner pour chaque ventilation]	indicateurs/Oui, disponibles pour certains indicateurs/Non, pas disponibles pour aucun indicateur/Non pertinent [à renseigner pour chaque désagrégation]

7. Les cibles et/ou les indicateurs de résultats pour ces groupes figurent-ils dans d'autres stratégies? Si oui, veuillez fournir des informations supplémentaires pour compléter votre réponse à la question ci-dessus (par exemple, le nom de la stratégie, le lien vers le document).

[saisir votre réponse]

8. [Si vous avez indiqué que la stratégie nationale de développement définit des indicateurs de résultats], dans quelle mesure le système statistique national répond-il aux demandes de données pour assurer le suivi des indicateurs de résultats figurant dans la stratégie/le plan national de développement?

☐ Les données sont disponibles pour la plupart des indicateurs (la majorité ou environ plus de la moitié des indicateurs).

☐ Les données sont uniquement disponibles pour certains indicateurs (environ la moitié des indicateurs).

☐ Les données sont disponibles pour une poignée d'indicateurs (environ moins de la moitié des indicateurs).

[Les trois questions suivantes concernent les données disponibles émanant du système statistique national permettant de faire rapport sur les indicateurs de résultats visés par la question précédente.]

8.1. D'une manière générale, les données utilisées pour rendre compte de ces indicateurs sont-elles actuelles (sont-elles mises à jour et publiées fréquemment)?

[Oui, Non]

8.2. D'une manière générale, les données utilisées pour rendre compte de ces indicateurs sont-elles mises à jour régulièrement (à des intervalles déterminés: hebdomadaires, mensuels, annuels, etc.)?

[Oui, Non]

8.3. D'une manière générale, les données utilisées pour rendre compte de ces indicateurs sont-elles exactes (mesurent-elles ce qu'elles sont censées mesurer)?

[Oui, Non]

[La question suivante est en cours d'élaboration et pourrait être posée à la place de la question 8 ci-dessus, afin de fournir une indication sur la mesure dans laquelle le système statistique national répond aux demandes de données pour assurer le suivi d'indicateurs de résultats particuliers figurant dans la stratégie ou le plan national de développement. L'Équipe d'Appui Conjointe aimerait savoir si cette question peut être considérée comme un substitut à la question 8 ou si elle devrait la compléter.]

8-alt. Le tableau suivant contient cinq catégories de données sélectionnées aléatoirement, provenant de l'inventaire des données ouvertes (ODIN) de l'Open Data Watch, également intégrées à l'Observatoire de la capacité statistique de PARIS21. Pour chaque catégorie, veuillez consulter votre stratégie nationale de développement et y sélectionner un indicateur qui relève de cette catégorie de données (par exemple, la mortalité infantile si l'une des catégories attribuée est «Résultats en matière de santé»). Veuillez ensuite répondre aux questions suivantes:

Catégorie de données [Exemples: Éducation]	**Indicateurs** [Exemple: (3.1) Taux d'inscription; (3.2) Taux de réussite ou d'obtention du diplôme; (3.3) Résultats des examens de compétence.	**[Disponibilité du NSS]** Veuillez sélectionner l'option qui décrit le mieux le principal type de source utilisé pour chaque indicateur: 1. Données de recensement et d'enquêtes nationales 2. Données administratives 3. Données d'enquêtes tirées d'évaluations internationales [telles que l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) ou	**[Actualité - Fréquence]** À quelle fréquence cet indicateur est-il mis à jour? 1. Moins d'une fois par mois. 2. Plus d'une fois par mois mais moins d'une fois par trimestre. 3. 3. Tous les trimestres. 4. Tous les semestres. 5. Tous les ans. 6. Tous les deux ans. 6. Plus que tous les deux ans.	**[Régularité]** Cet indicateur est-il mis à jour régulièrement (c.-à-d. à intervalles fixes)? 1. Oui 2. Non	**[Actualité - décalage temporel]** Les données utilisées pour faire rapport sur cet indicateur sont-elles à jour (c.-à-d. que le décalage entre la date de mise à jour et la période considérée est inférieur à six mois)? 1. Oui 2. Non	**[Actualité - décalage temporel]** Sur une échelle de 1 à 4 (où 1 correspond à «Je ne suis pas du tout d'accord» et 4 à «Je suis tout à fait d'accord»), dans quelle mesure ce décalage temporel empêche-t-il les données d'étayer les décisions politiques en temps	**[Exactitude]** Sur une échelle de 1 à 4 (où 1 correspond à «très probable» et 4 à «très improbable»), dans quelle mesure les données utilisées pour faire rapport sur cet indicateur sont-elles exactes?

		l'Enquête démographique et de santé (EDS)] 4. Données d'enquêtes générées par des organisations de la société civile 5. Données générées par le secteur privé 6. Autres sources de données				opportun?	
		Exemple: [2]	[Exemples: [4]			[ ]	[ ]
[Attribué aléatoirement]	1 [Sélectionner dans la liste fournie]	[ ]				[ ]	[ ]
[Attribué aléatoirement]	2 [Sélectionner dans la liste fournie]	[ ]				[ ]	[ ]
[Attribué aléatoirement]	3 [Sélectionner dans la liste fournie]	[ ]				[ ]	[ ]
[Attribué aléatoirement]	4 [Sélectionner dans la liste fournie]	[ ]				[ ]	[ ]
[Attribué aléatoirement]	5 [Sélectionner dans la liste fournie]	[ ]				[ ]	[ ]

9. Si elles existent, dans quelle mesure les stratégies sectorielles et infranationales sont-elles liées à la stratégie nationale de développement (par exemple, le calendrier et séquencement, la cohérence de leurs objectifs, responsabilités institutionnelles)?

Alignement stratégique

Sectoriel	Infranational	
❑	❑	La plupart des stratégies sectorielles/infranationales sont tenues de s'aligner sur la stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental, dans la loi et dans la pratique
❑	❑	Bien qu'il n'existe aucune loi, dans la pratique, les autorités centrales (par exemple, le ministère de la Planification (ou du Plan), le ministère des Finances, le ministère du Développement) supervisent l'alignement des nouvelles stratégies sectorielles/infranationales sur la stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental.
❑	❑	Bien qu'il n'existe aucune loi ou autorité centrale appliquant l'alignement, les stratégies sectorielles/infranationales ont tendance à refléter au moins les priorités essentielles de la stratégie nationale de développement ou du plan gouvernemental.
❑	❑	Seules quelques stratégies sectorielles/infranationales sont alignées sur la stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental.
❑	❑	Les stratégies sectorielles/infranationales ne sont généralement pas alignées sur la stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental.

Comment le Programme 2030 et les ODD sont-ils incorporés ou cités en référence dans la stratégie de développement ou le plan gouvernemental? [Plusieurs réponses possibles parmi les options suivantes]

☐ Le Programme 2030/les ODD est/sont cité(s) en référence au niveau des stratégies [dans le texte]
☐ Les ODD sont cités en référence au niveau des objectifs [dans le texte ou le cadre de résultats]
☐ Les ODD sont cités en référence au niveau des cibles [dans le cadre de résultats]
☐ Les ODD sont cités en référence au niveau des indicateurs [dans le cadre de résultats]

10. S'il n'est fait aucune référence au Programme 2030 et aux ODD dans la stratégie ou le plan gouvernemental actuel, ou que ce document a été approuvé avant septembre 2015, existe-t-il un processus en cours afin d'incorporer les cibles ODD dans la stratégie nationale de développement du pays ou les plans stratégiques du gouvernement? [Oui | Non]

11. Les gouvernements nationaux ont-ils souvent recours à des indicateurs statistiques pour identifier les populations les plus démunies (en d'autres termes, la population qui court le risque d'être laissée de côté). Bien que ces mesures se rapportent souvent à des indicateurs de pauvreté, elles peuvent également faire référence à des notions plus larges de bien-être individuel telles que l'indice de pauvreté multidimensionnelle, l'indice de marginalisation ou l'indice de vulnérabilité. Afin

d'identifier la population qui est laissée de côté, le pays a-t-il mis en place une telle évaluation officielle axée sur des données?

[Oui, Non]

[Filtre: Si oui, passez à la question 13. Si non, passez à la question 18]

12. Si oui, quelle principale mesure permet d'identifier les groupes les plus démunis du pays:

- ❑ Mesure de la pauvreté (par exemple, revenus, dépenses ou multidimensionnelle)
- ❑ Mesure de la vulnérabilité (par exemple, changement climatique)
- ❑ Mesure de la marginalisation (par exemple, accès aux services publics)
- ❑ Mesures subjectives (par exemple, indicateurs de bonheur ou de satisfaction de la vie)
- ❑ Autre type de réalisations/d'informations relatives aux privations _____

Cette évaluation est-elle accessible au public?

[Oui, Non]

12.1. Si oui, veuillez fournir un lien Internet: [Ici]

13. Quand cette évaluation a-t-elle été menée pour la dernière fois?

[Précisez l'année de clôture de la collecte de données YYYY (sans considération de l'année de publication)].

[_ _ _ _]

14. Les données relatives à cette évaluation sont-elles également disponibles au niveau infranational (États/provinces ou des niveaux de désagrégation plus poussés comme les arrondissements/municipalités)?

[Oui, Non]

[Filtre: Si non, passez à la question 16]

14.1. Veuillez préciser

- ❑ États/Provinces
- ❑ Arrondissement/Municipalité
- ❑ Autre

15. Quelles sources de données ont-elles été utilisées dans le cadre de cette évaluation?

[Veuillez cocher la case appropriée]

- ❑ Données de recensement et d'enquêtes nationales
- ❑ Données administratives
- ❑ Données d'enquêtes tirées d'évaluations internationales [telles que *Multiple Indicator Cluster Survey* (MICS) ou l'Enquête démographique et de santé (EDS)]
- ❑ Données d'enquêtes générées par des organisations de la société civile
- ❑ Données générées par le secteur privé
- ❑ Autres sources de données [Préciser]

16. Cette évaluation axée sur les données étaye-t-elle les priorités de développement, les cibles et les indicateurs de résultats de cette stratégie de développement?

[Oui, Non]

16.1. Veuillez préciser
- ❑ Priorités de développement
- ❑ Cibles
- ❑ Indicateurs de résultats

17. Existe-t-il un ou plusieurs rapports d'étape sur la stratégie nationale de développement?
[Oui, Non]
[Filtre: Si non, passez à la question 19]
17.1. Si oui, à quelle fréquence sont-ils élaborés?
- ❑ Tous les ans
- ❑ Tous les 2 ans
- ❑ Tous les 3-4 ans
- ❑ Tous les 5 ans

17.2. Le rapport le plus récent a-t-il été mis à la disposition du public?
[Indiquez le lien Internet ici]

(Si oui, passez à la question 18).

17.3. Comment les progrès accomplis dans la stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental sont-ils rapportés?
- ❑ Une unité centrale collecte toutes les données provenant des différentes sources et produit un rapport d'étape unifié
- ❑ Plusieurs ministères (et/ou entités) sont responsables de la collecte des données, mais une unité centrale produit un rapport d'étape unifié
- ❑ Plusieurs ministères compétents (et/ou entités) sont responsables de la collecte des données et de la production d'un ou plusieurs rapports d'étape sectoriels ou thématiques
- ❑ Les responsabilités en matière de collecte de données sont réparties au sein du gouvernement, et seules certaines entités ont produit un ou plusieurs rapports d'étape

18. Le gouvernement utilise-t-il la stratégie/le plan national(e) (ou ses rapports d'étape) pour nourrir le dialogue avec les groupes de parties prenantes et/ou les représentants des groupes vulnérables de la population sur les priorités du développement et les résultats en la matière?

[Oui, Non]
[Filtre: Si non, passez à la question 19.2]
19.1. Si oui, veuillez indiquer la partie prenante:
- ❑ Dialogue avec les partenaires de développement
- ❑ Dialogue avec les parlements
- ❑ Dialogue avec les OSC représentant les femmes
- ❑ Dialogue avec les OSC représentant les jeunes et les enfants
- ❑ Dialogue avec les OSC représentant les groupes vulnérables de la population [ajouter tous les groupes concernés]
- ❑ Dialogue avec les syndicats
- ❑ Dialogue avec le secteur privé
- ❑ Dialogue avec les fondations

19.2. Veuillez indiquer les autres utilisations de la stratégie/du plan national(e) (ou de ses rapports d'étape) parmi les suivantes:

- ❑ Convenir des secteurs prioritaires par acteur de développement
- ❑ Convenir des résultats prioritaires par acteur de développement
- ❑ Identifier les déficits de financement
- ❑ Suivre les progrès des pays
- ❑ Autres utilisations [préciser]

20. La stratégie nationale de développement ou le plan gouvernemental comprennent-ils un budget indicatif ou des informations sur les coûts?

20.2. Si oui, ces informations sont-elles utilisées pour étayer le budget annuel et le cadre fiscal ou des dépenses à moyen terme (s'ils existent)?

Mécanismes de redevabilité

Ces questions fournissent des informations indiquant si les pays ont mis en place des examens inclusifs des évaluations mutuelles, caractérisés par cinq éléments: i) un cadre politique qui définit les priorités du pays en matière de coopération pour le développement; ii) des cibles pour le pays et ses partenaires de développement; iii) une évaluation conjointe régulière vis-à-vis de ces cibles; iv) une participation active d'autres parties prenantes; et v) la mise à disposition du public des résultats de ces examens.

Ces questions fournissent des informations sur les dimensions et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
Approche de l'ensemble de la société pour le développement	Engagement et dialogue
État et utilisation des systèmes nationaux	Mécanismes de redevabilité
Transparence	Action des pays
Ne laisser personne de côté	Consultation

Questions[5]

1. Cadre politique pour la coopération pour le développement

[5] Par rapport au contenu de l'indicateur 7 du cadre de suivi précédent, les questions ont été restructurées de manière à subdiviser les questions à double volet en questions dichotomiques simples. Le sens des questions reste le même, tout comme la méthode de calcul. Cette approche rend l'évaluation plus rigoureuse et permet au coordinateur national d'y répondre plus facilement tout en assurant sa comparabilité avec les évaluations antérieures.

1. Un cadre politique visant à orienter la coopération pour le développement et les partenariats a-il-été mis en place?
[Oui, Non]
[Filtre: Si oui, passez aux questions 1.1 et 1.2 | Si non, passez à la question 2]

1.1. Parmi les parties prenantes suivantes, à qui le cadre politique fournit-il des orientations? (veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent):
- ❑ Partenaires bilatéraux de développement
- ❑ Organisations multilatérales et banques de développement
- ❑ Partenaires de la coopération Sud-Sud
- ❑ Organisations de la société civile et ONG
- ❑ Secteur privé
- ❑ Fondations
- ❑ Syndicats
- ❑ Parlements/Organe législatif
- ❑ Gouvernements locaux

1.2. Quels types de coopération pour le développement cette politique couvre-t-elle? (Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent):

- ❑ Subventions internationales
- ❑ Prêts concessionnels internationaux
- ❑ Flux non concessionnels internationaux comportant des objectifs en matière de développement
- ❑ Coopération technique pour le développement
- ❑ Autre – veuillez préciser_____

[Questions complémentaires]

Ce cadre politique indique-t-il des préférences en ce qui concerne les modalités de soutien apporté par les partenaires de développement? (par exemple, appui budgétaire, aide du secteur public) [Oui/Non]
Ce cadre politique impose-t-il aux partenaires de développement de communiquer des informations sur leur coopération pour le développement à votre ou vos systèmes de gestion de l'information concerné(s)? [Oui/Non]

2. Cibles nationales pour une coopération pour le développement efficace

2. Des cibles nationales pour une coopération pour le développement efficace ont-elles été définies?
[Oui, Non]
[Filtre: Si oui, passez à la question 2.1| Si non, passez à l'élément suivant]

2.1. Ces cibles nationales concernent-elles des acteurs du développement spécifique?
[Oui, Non]
[Filtre: Si oui, passez à la question 2.2 | Si non, passez à la question 3]

2.2 Parties prenantes reflétées dans des cibles nationales spécifiques
(Veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent)
- ❑ Partenaires de développement bilatéraux

- ❑ Partenaires de développement multilatéraux
- ❑ Partenaires de la coopération Sud-Sud
- ❑ Organisations de la société civile
- ❑ Secteur privé
- ❑ Fondations

Autre [préciser les autres parties prenantes concernées]

3. Évaluation des progrès accomplis dans l'atteinte des cibles nationales

3 Le gouvernement a-t-il mené, en collaboration avec ses partenaires de développement, une évaluation mutuelle des cibles de coopération pour le développement susmentionnées au cours des trois dernières années?
[Oui, Non]
[Filtre: Si oui, passez à la question 3.1 | Si non, passez à l'élément suivant]

3.1. Cette/ces évaluation(s) mutuelle(s) est(sont)-elle(s) intégrée(s) dans le processus régulier de planification et de suivi du développement du gouvernement?
[Oui, Non]
3.2. Ces évaluations mutuelles sont-elles réalisées de manière ponctuelle ou à intervalles réguliers?
- ❑ Ces évaluations sont effectuées de manière ponctuelle.
- ❑ Ces évaluations sont effectuées à intervalles réguliers.

[Questions complémentaires]

Dans le contexte du suivi et de l'examen nationaux des ODD, les évaluations susmentionnées (le cas échéant) contribuent-elles aux examens des progrès indiqués ci-dessous?

- ❑ *Rapports nationaux par pays sur les Objectifs de développement durable*
- ❑ *Examens nationaux volontaires présentés au Forum politique de haut niveau des Nations unies*
- ❑ *Autre [veuillez préciser]*

Votre pays a-t-il organisé un forum national de coopération/partenariat au cours des trois dernières années? [Oui, Non]

[Si oui] L'évaluation mutuelle (indiquée à la question 3) a-t-elle...
- ❑ *nourri les discussions du forum national de coopération/partenariat?*
- ❑ *débouché sur l'adoption d'actions conjointes ou d'un plan d'action pendant le forum?*

4. Inclusivité des évaluations des cibles nationales

4. D'autres acteurs ont-ils participé à ces évaluations mutuelles?
- ❑ Non, seuls le gouvernement national et les partenaires de développement officiels y ont participé.
- ❑ Oui, d'autres acteurs, autres que le gouvernement et les partenaires de développement officiels, y ont participé.

[Filtre: Si oui, passez à la question 4.1]

4.1. Quels autres acteurs ont participé à ces évaluations mutuelles?

- ❑ OSC
  - ❑ OSC représentant les jeunes et les enfants
  - ❑ OSC représentant les femmes et les filles
  - ❑ OSC représentant les groupes vulnérables [ajoutez tous les groupes concernés]
- ❑ Secteur privé
- ❑ Syndicats
- ❑ Fondations
- ❑ Parlement/Organe législatif
- ❑ Gouvernements infranationaux
- ❑ Milieu universitaire
- ❑ Médias/journalistes
- ❑ Autre [préciser]

5. Mise à disposition du public des résultats de l'évaluation

5. Les résultats de ces évaluations sont-ils mis à la disposition du public?
[Oui, Non]

[Filtre: Si oui, passez à la question 5.1]

5.1 À quelle fréquence les résultats des évaluations mutuelles sont-ils mis à la disposition du public?
- ❑ Dans un délai de trois mois
- ❑ Dans un délai d'un an
- ❑ Après plus d'un an

Si les résultats sont rendus publics, veuillez indiquer les liens Web disponibles vers les plateformes pertinentes ou les documents les plus récents

Plans prévisionnels de dépenses et budget national

Cette partie du questionnaire cherche à déterminer si les partenaires de développement ont partagé des plans prévisionnels de dépenses avec le gouvernement partenaire. Elle fournit également des informations sur la coopération pour le développement inscrite au budget national des pays partenaires.

En outre, elle fournit des informations sur les dimensions et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
État et utilisation des systèmes nationaux	Budget national

Questions

Transmettre les plans de dépenses des partenaires de développement aux pays partenaires

Le partenaire de développement a-t-il mis à disposition un plan prévisionnel exhaustif de dépenses et/ou de mise en œuvre définissant les fonds de coopération pour le développement prévus au cours de:

1. L'exercice financier se terminant en 20xx? [Oui, Non]
2. L'exercice financier se terminant en 20xx? [Oui, Non]
3. L'exercice financier se terminant en 20xx? [Oui, Non]

Coopération pour le développement inscrite au budget

4. À combien s'élève approximativement le montant du financement de la coopération pour le développement inscrit au budget annuel de l'année de référence du reporting sous forme de subventions, de recettes ou de prêts (concessionnels et non concessionnels), respectivement? _____ USD

Budgétisation sexospécifique

Cette partie du questionnaire correspond à la mesure de l'indicateur ODD 5.c.1 «Les pays dotés de systèmes permettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes» (voir les métadonnées ici), pour laquelle l'exercice de suivi du Partenariat mondial fournit des données sur les pays partenaires. L'indicateur mesure les efforts du gouvernement pour assurer le suivi des dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes tout au long du cycle de gestion des finances publiques et pour rendre ces dotations publiques. Il relie les systèmes nationaux de budgétisation aux lois et aux politiques applicables à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes (cible ODD 5.c). Les questions sont organisées autour de trois critères. Le premier se concentre sur l'intention d'un gouvernement à aborder l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ESAF) en identifiant si un pays dispose de politiques/programmes sensibles au genre et d'allocations de ressources correspondantes pour soutenir leur mise en œuvre. Le deuxième critère évalue si un gouvernement dispose de mécanismes pour assurer le suivi des allocations de ressources en faveur de l'ESAF tout au long du cycle de gestion des finances publiques – de la présentation du budget jusqu'à l'évaluation de l'impact des dépenses. Le troisième critère met l'accent sur la transparence en identifiant si un gouvernement a rendu publiques des informations sur les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes.

Il fournit des informations sur la dimension et le composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
État et utilisation des systèmes nationaux	Budgétisation sexospécifique – **ODD 5.c.1**

Questions

Critère 1. Lesquels des aspects suivants des dépenses publiques figurent dans vos programmes et leurs allocations de ressources ? (Au cours du dernier exercice budgétaire terminé)

1.1. Existe-t-il des politiques ou des programmes du gouvernement conçus pour aborder des objectifs bien définis en matière d'égalité hommes-femmes, y compris ceux où l'égalité des sexes n'est pas l'objectif principal (tels que les services publics, la protection sociale et l'infrastructure), mais qui intègrent des mesures pour combler les écarts entre les sexes ? [Oui/Non]

1.2. Ces politiques ou ces programmes sont-ils dotés de ressources adéquates affectées dans le cadre du budget et suffisantes pour atteindre leurs objectifs généraux et leurs objectifs d'égalité hommes-femmes ? [Oui/Non]

1.3. Est-ce que des procédures sont en place pour assurer que ces ressources soient exécutées conformément au budget ? [Oui/Non]

Critère 2. Dans quelle mesure votre système de gestion des finances publiques s'attache-t-il à la promotion des objectifs liés au genre ou sensible au genre ? (Au cours du dernier exercice budgétaire terminé)

2.1. Est-ce que le ministère des Finances/le bureau du Budget émet des circulaires budgétaires (ou lettres de cadrage), ou d'autres directives semblables, qui fournissent une orientation spécifique sur les affectations budgétaires sensibles au genre ? [Oui/Non]

2.2. Est-ce que des politiques et des programmes clés, sont proposés pour leur inscription au budget, sous réserve d'une évaluation d'impact relative selon le genre ex ante? [Oui/Non]

2.3. Est-ce que des statistiques et des données désagrégées selon le sexe sont utilisées dans l'ensemble des politiques et des programmes clés de manière à pouvoir éclairer les décisions de politiques liées au budget ? [Oui/Non]

2.4. Est-ce que le gouvernement fournit, dans le contexte du budget, une déclaration claire des objectifs liés au genre, (c.-à-d., une déclaration budgétaire sur la parité, un rapport budgétaire lié au genre ou une législation budgétaire tenant compte de l'égalité des sexes) ? [Oui/Non]

2.5. Les dotations budgétaires font-elles l'objet d'un « étiquetage », y compris par des classificateurs (codeurs) fonctionnels, permettant d'identifier leur lien aux objectifs de l'égalité hommes-femmes ? [Oui/Non]

2.6. Est-ce que les politiques et programmes clés font l'objet d'une évaluation d'impact selon le genre ex post? [Oui/Non]

2.7. Est-ce que le budget dans son ensemble fait l'objet d'un audit indépendant pour évaluer son degré de promotion des politiques intégrant la perspective de genre ? [Oui/Non]

Critère 3. Est-ce que les dotations destinées à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes sont rendues publiques ? (Au cours du dernier exercice budgétaire terminé)

3.1. Les données sur les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes sont-elles publiées ? [Oui/Non]

3.2. Si publiées, ces données ont-elles été publiées de manière accessible sur le site Web du ministère des Finances (ou du bureau responsable du budget) et/ou dans des bulletins officiels ou des avis publics connexes ? [Oui/Non]

3.3. Si oui, est-ce que les données ont été publiées dans des délais convenables ? [Oui/Non]

En plus des questions ci-dessus, une série de questions facultatives sont également posées dans le cadre de cette évaluation.[6]

[Information complémentaire - ne faisant pas partie de l'indicateur ODD 5.c.1]

Votre pays a-t-il mis en place des systèmes similaires [pour suivre et rendre publiques les allocations budgétaires] pour l'un ou plusieurs des groupes suivants?

- ❑ *Les plus pauvres*
- ❑ *Les jeunes et les enfants*
- ❑ *Les personnes âgées*
- ❑ *[…]*
- ❑ *Autre*

Systèmes de gestion de l'information pour la coopération pour le développement

Ces questions fournissent des informations sur l'état des systèmes nationaux de gestion de l'information pour la coopération pour le développement, sur la mesure dans laquelle les partenaires de développement utilisent ces systèmes aux fins de *reporting*. Elles permettent également de déterminer si les gouvernements communiquent les informations sur la coopération pour le développement au parlement et à leurs citoyens.

Ces questions fournissent des informations sur la dimension et le composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
Approche par l'ensemble de la société pour le développement	Contrôle parlementaire
État et utilisation des systèmes nationaux	Gestion de l'information
Transparence	Action des pays

Questions

A: État des systèmes nationaux de gestion de l'information pour la coopération pour le développement

[6] Les questions facultatives sont les suivantes : 1. Existe-t-il une obligation d'appliquer une perspective de genre dans le contexte de l'établissement des objectifs de performance liés au budget (par exemple, l'élaboration du budget-programme ou du budget axé sur les résultats) ? 2. Les niveaux infranationaux du gouvernement disposent-ils de systèmes pour suivre les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes ? 3. Les niveaux infranationaux du gouvernement rendent-ils publiques les dotations budgétaires destinées à l'égalité hommes-femmes ? 4. Est-ce qu'un rapport d'exécution du budget est fourni, au cours de l'année ou en fin d'année, qui montre le degré d'application des dotations en faveur de l'égalité des sexes dans la pratique ? 5. Quel est le niveau des ressources tant en valeur absolue (monnaie nationale) qu'en pourcentage des dépenses publiques totales, alloué aux politiques et/ou aux programmes sensibles au genre au cours du dernier exercice budgétaire ? A. En valeur absolue (monnaie nationale) ; B. Exprimé en pourcentage des dépenses publiques totales. 6. Est-ce que le ministère des Finances s'est entretenu avec le ministère de l'égalité entre les hommes et les femmes ou tout organisme gouvernemental compètent sur les dotations nécessaires à l'égalité hommes-femmes et à l'autonomisation des femmes ? 7. Est-ce que les organisations des femmes et les parlementaires assurent le suivi des dotations budgétaires locales et nationales en faveur de l'égalité hommes-femmes et de l'autonomisation des femmes ? 8. Est-ce que la politique fiscale comprend des considérations d'égalité des sexes dans le cadre de sa conception et de sa mise en œuvre ?

[Un système de gestion de l'information pour la coopération pour le développement est une application d'information et de communication qui permet aux partenaires de développement de partager des données sur la coopération pour le développement avec le gouvernement du pays partenaire. Généralement, ces systèmes appartiennent et sont gérés par les gouvernements et contiennent les informations que les partenaires de développement communiquent à ce pays. Les gouvernements des pays partenaires peuvent les utiliser pour faire rapport sur la coopération pour le développement dont ils bénéficient. Les systèmes de gestion de l'information sur l'aide représentent le type de ces systèmes le plus courant].

1. Votre pays a-t-il mis en place un système de gestion de l'information sur l'aide? [Oui/Non]

Si non

1.1. Disposez-vous d'un autre système de saisie des informations sur la coopération pour le développement?

[Oui, Non]

Si oui, veuillez préciser

[Si oui, passez à la question 1 et/ou 1.1]

2. Les informations que contien(nen)t ce/ces système(s) sont-elles utilisées pour étayer la gestion des finances publiques ou la gestion de la dette? [Oui, Non]

(Si oui, passez à la question 1):

3. Quel type de partenaire de développement doit faire rapport par le biais de votre système?
   - ❑ Partenaires bilatéraux
   - ❑ Organisations des Nations unies
   - ❑ Banques de développement multilatérales
   - ❑ Fondations internationales
   - ❑ ONG internationales

4. Veuillez indiquer le type de fonds de coopération pour le développement pour lequel votre système collecte des informations:
   - ❑ Subventions internationales
   - ❑ Prêts concessionnels internationaux
   - ❑ Flux non concessionnels comportant des objectifs de développement
   - ❑ Coopération technique pour le développement
   - ❑ Autre – *veuillez préciser*_____
5. Quel type de coopération pour le développement votre système permet-il d'enregistrer?
   - ❑ Appui budgétaire apporté par les partenaires de développement
   - ❑ Soutien au type de projet

[questions de suivi]

5.1. Si le système ne comprend pas d'appui budgétaire, ce dernier est-il enregistré dans un autre système? [Oui, Non]

5.2. En ce qui concerne les informations au niveau du projet, parmi les éléments suivants, lesquels votre système permet-il d'enregistrer?
   - ❑ Date de début et de fin

- ❑ Secteur d'intervention
- ❑ Objectifs
- ❑ Résultats attendus
- ❑ Montants (si applicable)
- ❑ Partenaire chargé de la mise en œuvre

6. À quelle fréquence demandez-vous aux partenaires de développement de communiquer/mettre à jour les informations dans ce/ces système(s)?
   - ❑ Moins d'une fois par an
   - ❑ Une fois par an
   - ❑ Plus d'une fois par an

7. Pour chacun de vos partenaires de développement qui prend part à cet exercice, veuillez renseigner les informations suivantes:

Nom de l'organisation ou de l'agence	**Ce partenaire de développement rapporte-t-il ses données à votre système?**	[Si oui] **Ce partenaire de développement rapporte-t-il à votre systèmes aux intervalles souhaités** (conformément à la fréquence indiquée à la question 6?)	**Ce partenaire de développement fournit-il des informations complètes?**
XYZ	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non

8. Selon vous, quels sont, le cas échéant, les principaux obstacles au fonctionnement de ce système? (cochez toutes les cases qui s'appliquent):
   - ❑ Manque de ressources pour maintenir le système opérationnel
   - ❑ Manque de personnel pour assurer la gestion du système et des processus sous-jacents (par exemple, demander des mises à jour de la part des partenaires de développement, extraire et analyser les informations communiquées).
   - ❑ Le système n'est pas compatible avec les autres systèmes gouvernementaux
   - ❑ Autre [préciser]

<u>B: Transparence des informations sur la coopération pour le développement</u>

9. Rendez-vous publiques les informations sur la coopération pour le développement? (Oui/Non)

Si oui, de quelle manière?

- ❑ (si oui à la question 1 - une gestion de l'information est ! en place): le système de gestion de l'information sur l'aide est accessible sur le web (indiquer le lien internet)
- ❑ Les rapports annuels sont accessibles en ligne (indiquer le lien internet)
- ❑ Les rapports annuels dans la langue nationale sont accessibles en ligne (indiquer le lien Internet)
- ❑ Le public est informé des rapports annuels par voie de communiqué de presse ou par le biais des médias sociaux
- ❑ Autre (veuillez préciser)

10. Disposez-vous d'une procédure particulière pour communiquer les informations sur la coopération pour le développement au Parlement? (Oui/Non)

QUESTIONS À L'INTENTION DES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT

Stratégies nationales des partenaires de développement

Ces questions fournissent des informations sur les caractéristiques principales des stratégies nationales des partenaires de développement, notamment le fait que ces stratégies aient été élaborées de manière inclusive ou non, qu'elles fassent ou non référence aux ODD et qu'elles se concentrent ou non sur les segments vulnérables et marginalisés de la population. Elles fournissent également des informations sur le soutien apporté par les partenaires de développement au renforcement des systèmes nationaux.

Ces questions fournissent des informations sur la dimension et le composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
Approche par l'ensemble de la société pour le développement	Engagement et dialogue
État et utilisation des systèmes nationaux	Planification Gestion des finances publiques Mécanismes de redevabilité Gestion de l'information
Transparence	Action des partenaires de développement
Ne laisser personne de côté	Consultation Cibles et résultats Données et statistiques

Questions

Inclusivité des stratégies nationales des partenaires de développement

1. À l'heure actuelle, un programme ou une stratégie nationale oriente-t-il/elle vos interventions de développement dans le pays? [Oui, Non]
   Si oui, au moment de soumettre vos réponses au questionnaire, veuillez indiquer la période couverte et fournir le lien vers le document ou joindre une copie électronique de celui-ci.

Les partenaires de développement qui ont répondu oui à la question 1 peuvent continuer l'enquête

2. Le gouvernement national a-t-il été associé à la préparation de la stratégie?
   - ❑ Oui, consulté lors de la préparation;
   - ❑ Oui, stratégie approuvée par le gouvernement;
   - ❑ Non

[Si la stratégie est approuvée par le gouvernement] comprend-elle un accord sur:
- ❑ les modalités de coopération privilégiées [Oui, Non]
- ❑ l'utilisation des systèmes de gestion des finances publiques (GFP) [Oui, Non]

3. Quel type de coopération votre stratégie nationale couvre-t-elle?
   - ❑ Coopération bilatérale uniquement
   - ❑ Coopération bilatérale et coopération par le biais du système multilatéral

- ❑ Autre [veuillez préciser]

4. L'une des parties prenantes suivantes évoluant **au niveau national** [dans le pays partenaire] a-t-elle été associée à la préparation de votre stratégie/programme national[7]?

- ❑ Organisations de la société civile (OSC) du pays partenaire
  - ❑ OSC représentant les femmes et les filles
  - ❑ OSC représentant les jeunes et les enfants
  - ❑ OSC représentant les groupes vulnérables [ajoutez tous les groupes concernés]
- ❑ Syndicats
- ❑ Secteur privé du pays partenaire
- ❑ Fondations du pays partenaire
- ❑ Gouvernements infranationaux
- ❑ Autres prestataires de la coopération pour le développement
- ❑ Autre [à préciser]

Référence aux Objectifs de développement durable

5. Comment le Programme 2030 et les ODD sont-ils incorporés ou cités en référence dans votre stratégie nationale de développement ou cadre de partenariat? *[Plusieurs réponses possibles parmi les options suivantes]*

- ❑ Le Programme 2030/les ODD est/sont cité(s) en référence au niveau des stratégies [dans le texte]
- ❑ Les ODD sont cités en référence au niveau des objectifs [dans le texte ou le cadre de résultats]
- ❑ Les ODD sont cités en référence au niveau des cibles [dans le cadre de résultats]
- ❑ Les ODD sont cités en référence au niveau des indicateurs [dans le cadre de résultats]
- ❑ Aucune référence au Programme 2030 ou aux ODD n'est faite dans la stratégie nationale ou le cadre de partenariat actuel
- ❑ Aucune référence n'est faite aux ODD car la stratégie a été approuvée avant septembre 2015.

Ne laisser personne de côté

6. Votre stratégie nationale comprend-elle des priorités de développement pour ... ? [8]

[7] Veuillez noter que la participation du gouvernement fait l'objet d'une question distincte qui ne figure pas dans ce document. Le questionnaire complet est repris à l'annexe 1.

[8] Dans l'évaluation de la qualité des stratégies nationales de développement et du cadre de résultats, des questions précises portant sur les cibles et les indicateurs de résultats liés à l'engagement NLPDC (en plus des objectifs) sont posées au sujet des différents groupes vulnérables. Ces mêmes questions ne sont pas posées dans les stratégies nationales des partenaires de développement, car elles perdraient tout leur sens si elles étaient rassemblées dans un seul profil et ne fourniraient pas d'informations pertinentes (alors que pour les pays partenaires, ces informations pourraient être représentées dans un profil par pays). Des questions similaires portant sur l'utilisation d'indicateurs propres à chaque pays par les partenaires de développement sont toutefois posées dans le cadre de cette évaluation.

	Oui/Non/Pas applicable au pays
○ Les plus pauvres ○ Les femmes et les filles ○ Les jeunes et les enfants ○ Les personnes âgées ○ Les personnes handicapées ○ Les habitants des zones géographiques défavorisées ○ Les populations autochtones ○ Les minorités ethniques ○ Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ○ Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés ○ L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[9]) ○ La population vulnérable au changement climatique ○ Autre (à ajouter en fonction des spécificités du pays)	[réponse obligatoire pour chaque champ]

7. De quelle manière ces groupes ont-ils été identifiés?
   - ❑ Évaluation fondée sur les données existantes émanant du système statistique national
   - ❑ Évaluation fondée sur les données tirées d'enquêtes internationales
   - ❑ Évaluation ponctuelle réalisée par votre organisation
     - Si oui, cette évaluation a-t-elle été partagée et fait l'objet de discussions
       - ❑ (a) avec le gouvernement du pays partenaire et/ou
       - ❑ (b) avec des représentants de ces groupes?
   - ❑ Évaluation conjointe entre le gouvernement du pays partenaire et votre organisation
   - ❑ Autres sources [préciser]

8. Votre stratégie nationale/cadre de partenariat comporte-t-elle/il un soutien en vue de renforcer les capacités des groupes suivants à s'organiser et à se représenter?
   - ❑ Les femmes et les filles
   - ❑ Les jeunes et les enfants
   - ❑ Les autres groupes vulnérables et marginalisés [veuillez développer]

[9] Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes, non-conformes au genre, ainsi que les autres individus dont l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'expression de genre et/ou les caractéristiques sexuelles ne sont pas conformes aux normes socioculturelles dominantes » Source : Haut Commissariat aux Réfugiés - https://www.unhcr.org/protection/operations/60db21c9254/tip-sheet-applying-unhcr-age-gender-diversity-policy-lgbtiq-persons.html. Il convient de noter que si les différentes identités de genre sont incluses dans la liste de la question 6, elles ne le sont pas dans les questions 7 et 13; et ceci afin de reconnaître que la collecte de telles données peut être très dangereuse pour ces personnes dans certains pays, et ne devrait donc pas être universellement encouragée.

Soutien au renforcement des systèmes nationaux

[Questions complémentaires]

Votre stratégie/programme national comporte-t-elle/il un soutien au renforcement... ?

- ❑ *De la capacité de planification du développement du pays partenaire*
- ❑ *Des systèmes GFP*
  - ❑ *Oui, en contribuant financièrement à un programme GFP multidonateurs*
  - ❑ *Oui, par le biais d'un ou plusieurs projets de coopération technique*
  - ❑ *Oui, autre (préciser)*
  - ❑ *Non*
- ❑ *Des systèmes de gestion de l'information sur l'aide (AIMS) ou de systèmes similaires au niveau national*
  - ❑ *Oui, en contribuant financièrement à la mise en place et à la maintenance du système*
  - ❑ *Oui, par le biais d'un ou plusieurs projets de coopération technique*
  - ❑ *Oui, autre (préciser)*
  - ❑ *Non*

S'il y a lieu, veuillez indiquer les principaux défis rencontrés lors de la déclaration via le système de gestion de l'information sur l'aide ou des systèmes similaires au niveau national

- ❑ *Le système de gestion de l'information sur l'aide (ou système similaire) n'est pas pleinement opérationnel*
- ❑ *Absence de demandes régulières de mises à jour*
- ❑ *Difficulté de fournir des informations sur [votre propre] projet dans le format imposé par le gouvernement*
- ❑ *Manque de clarté concernant l'utilisation effective des informations*
- ❑ *Décision de ne rapporter au gouvernement sur des projets spécifiques considérés comme sensibles*
- ❑ *Autre [préciser]*

Interventions des partenaires de développement au niveau national (17.15.1)

Ces questions fournissent des informations qui permettent de procéder au *reporting* de l'indicateur ODD 17.15.1 sur le recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays qui fournissent un indicateur de la marge de manœuvre et de l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable. Elles s'intéressent à l'alignement des partenaires de développement sur les objectifs et les résultats en matière de développement propres au pays, ainsi que leur recours progressif aux systèmes statistiques nationaux pour suivre les progrès réalisés en vue d'obtenir les résultats escomptés.

Ces questions fournissent des informations sur les dimensions et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
État et utilisation des systèmes nationaux	Respect de la marge de manœuvre du pays

Ne laisser personne de côté	Données et statistiques

Questions

Les partenaires de développement procèdent au reporting de leurs six (6) plus gros programmes ou projets, sélectionnés parmi l'ensemble des nouvelles interventions d'un montant supérieur à 100 000 USD approuvées dans le pays au cours de l'année civile complète précédant l'année de leur participation à l'exercice de suivi dans un pays partenaire donné[10]*. Les partenaires de développement doivent uniquement faire rapport sur les projets dont ils ont eu la charge ou ont approuvé le développement des objectifs et des indicateurs de résultats, même si la mise en œuvre a été confiée à une tierce partie*[11]*. Les interventions d'urgence ne doivent pas être communiquées dans le cadre de cette évaluation.*

DESCRIPTEURS DE BASE

1. Nom de l'intervention: [Nom du programme/projet]
2. Montant approuvé de l'intervention: ___ USD
3. Date d'approbation: [Mois / Année]
4. Institution chargée de la mise en œuvre: ____ [Note: les options sont offertes dans l'outil de soumission des données]

Indiquer le lien électronique vers le document décrivant le projet/programme pour approbation.[12]

DOMAINES D'ÉVALUATION

5. D'où est/sont tiré(s) le ou les objectifs de l'intervention?

- ❑ Stratégie nationale de développement
- ❑ Outils sectoriels/de planification
- ❑ Plans du ministère
- ❑ Plans des gouvernements locaux
- ❑ Fonds fiduciaire multidonateurs codirigé par le gouvernement
- ❑ Autres outils de planification du gouvernement
- ❑ Objectifs non tirés des outils de planification du gouvernement

[Question complémentaire]

[10] Si le partenaire de développement compte moins de six interventions admissibles approuvées dans le pays au cours de l'année de référence, il ne procèdera au *reporting* que des interventions approuvées dont la valeur est supérieure à 100 000 USD. Si le partenaire de développement n'a aucune nouvelle intervention d'un montant supérieur à 100 000 USD dans le pays, il devra faire état au moins d'un projet (le plus important) approuvé dans le pays au cours de l'année de référence, même s'il n'atteint pas le seuil de valeur indiquée.

[11] Si le partenaire de développement délègue le projet à une entité tierce (une ONG ou une organisation multilatérale) qui assumera l'entière responsabilité de la conception et de la mise en œuvre du projet, ce dernier ne doit pas faire l'objet d'un reporting dans le cadre de cette évaluation.

[12] Cela facilitera l'examen et la validation par le gouvernement du pays partenaire et l'EAC.

Si votre réponse à la question ci-dessus est « objectifs non tirés des outils de planification du gouvernement », veuillez indiquer la raison principale parmi les options suivantes:

- ❑ *Les objectifs de l'intervention s'alignent sur les objectifs identifiés par la communauté internationale qui ne sont pas pris en compte dans la stratégie nationale de développement ni dans les autres outils de planification du gouvernement. Si cette option est cochée:*
  - ❑ *Les ODD sont la source des objectifs identifiés par la communauté internationale*
  - ❑ *Les ODD n'en sont pas la source*
- ❑ *L'intervention répond à des besoins de la population/de groupes de population qui ne sont pas pris en compte dans la stratégie nationale de développement ni dans les autres outils de planification du gouvernement*
- ❑ *L'intervention répond à une demande émanant du gouvernement du pays partenaire qui n'est pas prise en compte dans ses propres outils de planification*
- ❑ *Les objectifs de l'intervention sont pris en compte dans votre propre stratégie d'entreprise et/ou reflètent votre avantage comparatif en tant que prestataire*
- ❑ *Autre [champ pour indiquer votre réponse]*

6. L'intervention dispose-t-elle d'un cadre de résultats ou d'un cadre logique? [Oui/Non]
7. Combien d'indicateurs de résultats sont inclus dans le cadre de résultats ou dans le cadre logique de cette intervention? [Nombre]
   a. Parmi les indicateurs compris dans le cadre de résultats de cette intervention, combien d'entre eux sont tirés des cadres de résultats, stratégies et plans nationaux existants? [Nombre]
   b. Pour combien d'indicateurs de résultats procèdera-t-on au reporting en utilisant des sources d'information directement fournies par les systèmes de suivi gouvernementaux existants ou les services nationaux de statistiques? [Nombre]

[Questions complémentaires]

Veuillez indiquer, le cas échéant:

A. *La raison pour laquelle peu ou pas d'indicateurs de résultats sont tirés des cadres de résultats nationaux:*
   - ❑ *L'intervention traite de questions qui ne sont pas considérées comme prioritaires pour le gouvernement*
   - ❑ *Les cadres de résultats, les plans et les stratégies nationaux ne comportent pas d'indicateurs de résultats*
   - ❑ *La qualité des indicateurs de résultats inclus dans les cadres de résultats, les plans et les stratégies nationaux n'est pas suffisante pour mesurer les progrès accomplis dans le cadre cette intervention*

B. *Le reporting de ces indicateurs n'a pas été effectué à l'aide de données provenant du système statistique national:*
   - ❑ *Le système statistique national ne contient aucune donnée permettant de suivre les progrès liés aux indicateurs de résultats*
   - ❑ *Des données provenant du système statistique national existent mais elles ne sont pas disponibles en temps opportun*
   - ❑ *Des données provenant du système statistique national sont disponibles mais leur qualité n'est pas suffisante pour mesurer les progrès accomplis dans le cadre cette intervention*

- ❑ *Autres [à ajouter en fonction des cas]*

C. Si, au lieu des indicateurs de résultats des *cadres de résultats nationaux*, vous avez utilisé des indicateurs de résultats:
   - ❑ *générés dans le pays partenaire*
     - o *émanant du monde universitaire (universités, instituts de recherche, etc.)*
     - o *provenant des OSC nationales*
     - o *issus du secteur privé national*
   - ❑ *définis par votre organisation*
   - ❑ *autres [à ajouter en fonction des cas]*

D. Si, au lieu des *données émanant du système statistique national*, vous avez utilisé des données:
   - ❑ *générées dans le pays partenaire*
     - o *émanant du monde universitaire (universités, instituts de recherche, etc.)*
     - o *provenant des OSC nationales*
     - o *issues du secteur privé national*
   - ❑ *produites par votre organisation*
   - ❑ *autres [à ajouter en fonction des cas]*

8. Dans la conception de l'intervention faisant l'objet du reporting, avez-vous appliqué une analyse distributionnelle (par exemple les indices de pauvreté, les indicateurs de privation) ou des données désagrégées pour définir:
   a. des cibles pour les bénéficiaires? [Oui/Non/Pas applicable au projet]
   b. des indicateurs de résultats [Oui/Non/Pas applicable au projet]

Fonds de coopération pour le développement programmés et déboursés au niveau national

Ces questions fournissent des informations permettant d'évaluer la part de coopération pour le développement: déboursée comme les partenaires de développement l'avaient prévu au début de l'année; et la part de coopération pour le développement versée à un pays donné qui est gérée en utilisant les normes, procédures et systèmes nationaux de gestion et d'exécution du budget, de reporting financier, d'audit et de passation des marchés du pays partenaire, au lieu d'utiliser les propres normes, procédures et systèmes du partenaire de développement.

Ces questions fournissent des informations sur la dimension et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
État et utilisation des systèmes nationaux	Budget national Gestion des finances publiques

Questions

1. Quel est le montant des fonds de coopération pour le développement que vous avez déboursé au niveau du pays au cours de l'année de référence du *reporting*? _____ USD

[Cette question couvre l'ensemble des apports décaissés pour le pays, y compris les déboursements destinés au secteur public ainsi que le soutien direct aux organisations non gouvernementales, à la société civile, au secteur privé et aux autres acteurs locaux non étatiques dans le pays partenaire.]

2. Sur ce total, quelle somme était destinée au secteur public au cours de l'année de référence du *reporting*? _____ USD

[Cette question couvre les apports déboursés destinés uniquement au secteur public. Elle NE comprend PAS les flux déboursés via d'autres organisations de développement multilatérales ou bilatérales.]

3. Quel était le montant des fonds de coopération pour le développement destiné au secteur public que vous avez prévu de débourser au niveau du pays au cours de l'année de référence du reporting? _____ USD

[Cette question couvre les apports qu'il était prévu de verser uniquement aux entités du secteur public du pays. Elle NE comprend PAS les apports qu'il était prévu de verser via d'autres organisations de développement bilatérales ou multilatérales.]

4. Quel était le montant des fonds de coopération pour le développement destiné au secteur public que vous avez déboursés par l'intermédiaire d'autres partenaires du développement au niveau du pays au cours de l'année de référence du reporting? _____ USD

[Les montants inscrits ici ne sont pas saisis dans les réponses aux questions Qp1 à Qp3. Ils se rapportent au soutien indirect que vous avez apporté au pays via d'autres agences publiques bilatérales ou multilatérales.]

Au cours de l'année de référence du reporting, quel était le montant des fonds de coopération pour le développement versés au secteur public affecté aux...

5. ...procédures d'exécution du budget du gouvernement (USD)? _____

6. ...procédures de reporting financier du gouvernement (USD)? _____

7. ...procédures d'audit du gouvernement (USD)? _____

8. ...systèmes de passation des marchés du gouvernement (USD)? _____

[Question complémentaire] Si vos décaissements destinés au secteur public au cours de l'année de référence diffèrent des décaissements prévus, veuillez en indiquer les principales raisons.

- ❑ *Différences au niveau des décaissements dues à l'évolution du contexte du pays*
- ❑ *Différences au niveau des décaissements dues à l'évolution des priorités du PD/de la stratégie nationale*
- ❑ *Décaissement insuffisant dû à la capacité d'absorption limitée des systèmes des pays partenaires, notamment en matière de gestion financière*
- ❑ *Décaissement insuffisant dû aux retards liés aux dépenses du projet de la part du gouvernement (sur les décaissements précédents)*
- ❑ *Décaissements insuffisants dus aux préoccupations vis-à-vis de l'instabilité gouvernementale*
- ❑ *Décaissement insuffisant dû à la préférence accordée au renforcement des capacités des partenaires chargés de la mise en œuvre possédant une capacité d'absorption limitée*
- ❑ *Décaissement excessif dû à la pression que les prestataires font peser sur l'exécution du budget*

- ❑ *Autre [préciser]*

[Question complémentaire] Si tous les fonds destinés au secteur public que vous avez déboursés n'ont pas transités via les systèmes GFP du gouvernement, veuillez en indiquer les principales raisons:

- ❑ *la mauvaise qualité du système GFP – veuillez vérifier les scores PEFA[13] du pays avant de répondre*
- ❑ *la qualité des systèmes GFP ne répond pas à l'évaluation du risque fiduciaire de votre organisation*
- ❑ *la réticence à recourir aux systèmes GFP à cause de risques politiques, de réputation et fiduciaires persistants*
- ❑ *Le non-respect des principes essentiels (par exemple, droits de l'homme, bonne gouvernance et principes démocratiques) par le gouvernement*
- ❑ *les capacités d'absorption limitées des systèmes et institutions du pays partenaire*
- ❑ *la préférence accordée à l'utilisation de vos propres systèmes [prestataire], pour des raisons autres que celles indiquées ci-dessus [préciser]*
- ❑ *Autre [préciser]*

QUESTIONS MULTIPARTITES

Société civile: environnement propice et efficacité du développement

Ces questions fournissent des informations permettant d'évaluer la contribution des gouvernements et des partenaires de développement à un environnement propice aux organisations de la société civile (OSC); et la mise en œuvre des principes d'efficacité du développement par les OSC dans leurs propres opérations.

Ces questions fournissent des informations sur la dimension et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	**Composante**
Approche par l'ensemble de la société pour le développement	Environnement propice aux organisations de la société civile

Questions

Chacune des 16 questions propose 4 niveaux de réponse, chacun avec des caractéristiques détaillées relatives aux pratiques (disponibles ici). Ces caractéristiques liées à la pratique demeurent inchangées par rapport à 2018, exception faite d'une revision mineure de langage pour mettre en avant les éléments relatifs à *Ne laisser personne de côté* déjà pris en compte dans ce cadre révisé. Pour répondre à ces questions, il est préconisé d'instaurer un dialogue multipartite entre le gouvernement, les OSC et les partenaires de développement. Ce dialogue peut être organisé avec les points focaux des OSC et des partenaires de développement, qui sont invités à livrer les points de vue représentatifs de leurs groupes respectifs. Les points focaux des OSC sont encouragés à entrer en contact avec un éventail

[13] Si cela est techniquement possible, l'outil de reporting peut contenir ces informations.

d'organisations du pays afin de recueillir leurs points de vue et d'apporter des contributions représentatives au dialogue. Les syndicats et les organisations philanthropiques peuvent y contribuer en fournissant les coordonnées des contacts du pays, avec lesquels les points focaux des OSC peuvent entrer en contact pour recueillir leurs avis sur ces questions].

Module 1 : Un espace pour le dialogue avec les OSC sur les politiques nationales en matière de développement

1A. Dans quelle mesure le gouvernement consulte-t-il les OSC au sujet de la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales de développement ?

1B. Dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable (ODD), dans quelle mesure le gouvernement consulte-t-il les OSC concernant la définition des priorités, la mise en œuvre et le suivi des ODD?

1C. Dans quelle mesure les OSC ont-elles le droit, sur le plan juridique et dans la pratique, d'accéder aux informations pertinentes du gouvernement pour veiller à leur participation effective lors des consultations avec le gouvernement ?

1D. Dans quelle mesure les résultats des dernières consultations avec les OSC ont-ils orienté la conception, la mise en œuvre et le suivi, par le gouvernement, des politiques nationales en matière de développement ?

Module 2 : Efficacité du développement des OSC : redevabilité et transparence

2A. Dans quelle mesure les partenariats sont-ils équitables et basés sur l'intérêt mutuel des OSC de financement et de leurs OSC partenaires ?

2B. Dans quelle mesure les OSC participent-elles à la coordination lancée par les OSC, notamment aux mécanismes (par exemple, les plateformes, les réseaux, les associations) qui facilitent la participation des OSC au dialogue politique et/ou la coordination entre les OSC au niveau national ou sectoriel ?

2C. Dans quelle mesure les OSC mettent-elles en œuvre leur travail de développement en se laissant guider par les normes et principes internationaux relatifs aux droits de l'homme ? (par exemple, les approches fondées sur les droits de l'homme)

2D. Dans quelle mesure les OSC s'alignent-elles sur les mécanismes de redevabilité menés par les OSC afin de traiter la question de la transparence et des nombreuses redevabilités des OSC?

Module 3 : Coopération publique pour le développement avec les OSC

3A. Dans quelle mesure les partenaires du développement consultent-ils les OSC lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi de leurs politiques et programmes de coopération pour le développement ?

3B. Dans quelle mesure la promotion d'un environnement favorable aux OSC (par exemple, les aspects politiques, financiers, juridiques et de politiques), est-elle un point au programme du dialogue politique entre les partenaires du développement et le gouvernement ?

3C. Dans quelle mesure le soutien financier des partenaires du développement maximise-t-il l'implication durable des OSC dans tous les aspects du développement ?

3D. Dans quelle mesure les partenaires du développement mettent-ils les informations sur leur soutien aux OSC à la disposition du public, y compris du gouvernement ?

Module 4 : Cadre juridique et réglementaire

4A. En ce qui concerne les droits aux libertés de réunion et d'expression, dans quelle mesure le cadre juridique et réglementaire permet-il aux OSC d'exercer ces droits, dans la loi et dans la pratique ?

4B. En ce qui concerne la liberté d'association, dans quelle mesure le cadre juridique et réglementaire permet-il, dans la loi et dans la pratique, la formation, l'enregistrement et le fonctionnement des OSC ?

4C. Dans quelle mesure les OSC qui travaillent avec les segments vulnérables et marginalisés de la population et les groupes à risque sont-elles efficacement protégées contre la discrimination?

4D. Dans quelle mesure l'environnement juridique et réglementaire facilite-t-il l'accès des OSC nationales aux ressources ?

[Questions complémentaires et facultatives à l'intention des organisations philanthropiques et des syndicats]

- *Ce questionnaire soulève-t-il une question particulièrement pertinente pour votre type d'organisation pour laquelle vous souhaiteriez donner un point de vue différent? [préciser]*

- *Le point focal de la société civile a-t-il contacté des organisations philanthropiques? Si oui, indiquez le nom, l'organisation et l'adresse e-mail de la personne contactée. [facultatif, pour faciliter leur participation future]*
- *Le point focal de la société civile a-t-il consulté des syndicats? Si oui, indiquez le nom, l'organisation et l'adresse e-mail de la personne contactée. [facultatif, pour faciliter leur participation future]*

L'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement (évaluation des Principes de Kampala)

Les questions portant sur l'évaluation des Principes de Kampala (PK) sont énoncées à l'annexe III. L'évaluation des PK est un domaine d'évaluation complètement nouveau pour l'exercice de suivi, ces questions constituent donc une toute première ébauche - bien plus que d'autres domaines du cadre qui ont déjà fait l'objet de consultations et/ou correspondent à des ajustements de domaines de mesure existants. En tant que telle, l'ébauche de l'évaluation des PK fera l'objet de consultations supplémentaires au cours de l'année 2022.

INFORMATIONS COLLECTÉES À PARTIR DES ÉVALUATIONS EXTERNES

(pour information)

Qualité du reporting des partenaires de développement aux systèmes et normes de transparence internationaux

Les données sont collectées par l'EAC à partir de trois systèmes et normes différents qui fournissent des données en ligne sur la coopération pour le développement de manière ouverte et accessible, à savoir le Système de notification des pays créanciers (SNPC) du CAD de l'OCDE, de l'Enquête sur les dépenses prévisionnelles (EDP) du CAD de l'OCDE et le Standard de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA). L'EAC obtient ces scores auprès de l'OCDE et du secrétariat de l'IITA. Cet élément n'exige aucune collecte de données au niveau national.

État des systèmes nationaux de gestion des finances publiques (GFP)

Les données sont collectées par l'EAC grâce aux neuf dimensions suivantes des évaluations PEFA disponibles, pour les deux évaluations les plus récentes:

Budget	PI 1.1 Dépenses totales exécutées
	PI 2.1 Composition des dépenses exécutées par fonction
	PI 4.1 Classification du budget
	PI 9.1 Accès public aux informations budgétaires
	PI 18.3 Calendrier d'approbation législative des budgets
Passation des marchés	PI 24.2 Méthodes de passation des marchés
Audit	PI 26.1 Portée de l'audit interne
	PI 30.1 Portée de l'audit et normes d'audit (externe)
Rapports financiers	PI 29.1 Exhaustivité des rapports financiers annuels

Cet élément n'exige aucune collecte de données au niveau national.

Aide publique au développement déliée

Les données sont collectées par l'EAC en utilisant les informations les plus récentes disponibles dans le Système de notification des pays créanciers de l'OCDE, qui sont auto-déclarées par les membres du Comité d'aide au développement (CAD). Les résultats ne sont disponibles que pour les partenaires bilatéraux de développement qui procèdent au reporting de l'état de l'APD déliée du CAD de l'OCDE. Cet élément n'exige aucune collecte de données au niveau national.

Annexe III. ÉBAUCHE de l'évaluation des Principes de Kampala (PK)

I. Introduction

<u>Information importante</u>: L'évaluation des PK est un domaine d'évaluation complètement nouveau pour l'exercice de suivi, ces questions constituent donc une toute première ébauche – bien plus que d'autres domaines du cadre qui ont déjà fait l'objet de consultations et/ou correspondent à des ajustements de domaines de mesure existants. En tant que telle, l'ébauche de l'évaluation des PK fera l'objet de consultations supplémentaires au cours de l'année 2022.

Dans les pages qui suivent, **toutes les informations et questions doivent être considérées comme des ébauches/propositions, même si elles ne sont pas explicitement marquées comme telles.** Ce travail préparatoire d'élaboration des questionnaires se fonde sur les attentes exprimées par les parties prenantes lors des consultations de 2020 et 2021 (y compris, mais sans s'y limiter, les discussions en la matière tenues avec le Caucus de Chefs d'Entreprise du PMCED et le Domaine d'action 2.1 «Groupe de travail sur l'engagement du secteur privé»), sur les orientations formulées par le Comité de Direction du Partenariat mondial et sur les commentaires reçus au sujet du document technique diffusé sur la Plateforme de Connaissances du PMCED en octobre 2021, qui proposait les paramètres d'évaluation des PK.

Les questions d'évaluation des PK visent à fournir des informations probantes sur les dimensions et les composantes suivantes du cadre révisé:

Dimension	Composante
Approche par l'ensemble de la société pour le développement	Engagement du secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement
Ne laisser personne de côté	Approche ciblée de l'engagement du secteur privé

Cette annexe se structure de la manière suivante:

Partie II: Vue d'ensemble des indicateurs clés du suivi de l'application des Principes de Kampala
Partie III: Questionnaires pour la collecte de données:

a. Gouvernements des pays partenaires
b. Partenaires de développement
c. Représentants du secteur privé
d. Syndicats
e. Organisations de la société civile

II. Vue d'ensemble des indicateurs clés du suivi de l'application des Principes de Kampala

L'objectif cardinal de l'évaluation des Principes de Kampala est de recueillir des informations au niveau national qui permettent de déterminer si des « composantes » ont été mises en place pour un engagement efficace du secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement. Les informations générées devraient s'avérer utiles pour susciter un dialogue d'action inclusif et multipartite au niveau national qui, à son tour, permettra d'étayer les actions aux niveaux politique, opérationnel et de programmation pour instaurer des partenariats efficaces avec le secteur privé reposant sur la coopération pour le développement.

L'ébauche de l'évaluation présente les caractéristiques et poursuit les objectifs clés suivants:

a) Évaluation de l'application des aspects clés des cinq Principes de Kampala au niveau national grâce à sept indicateurs clés (explications ci-dessous).

- ✓ Le premier indicateur clé vise à **évaluer l'interaction des partenaires de développement avec le secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement au niveau national.** Cette évaluation comprend la collecte d'informations sur les modalités d'engagement du secteur privé utilisées (notamment le dialogue politique, l'assistance technique, le renforcement des capacités et le partage des connaissances) et le type de secteur privé concerné (sur la base de sa taille ou de son appropriation locale ou internationale).
- ✓ Le deuxième indicateur clé permet d'évaluer **si toutes les parties prenantes concernées au niveau national sont suffisamment informées des conditions essentielles** qui améliorent l'efficacité des partenariats avec le secteur privé en faveur de la coopération pour le développement.
- ✓ Le troisième indicateur clé a été choisi pour **évaluer l'état du cadre politique au niveau national**. Il vise notamment à déterminer si le cadre reconnaît et/ou définit le rôle de

l'engagement du secteur privé et des partenariats qu'il noue dans le cadre de la coopération pour le développement. Il précise également si le cadre définit des attentes claires à l'égard des priorités et des objectifs de l'engagement du secteur privé concernant des secteurs et des zones géographiques spécifiques, ainsi qu'à l'égard de l'inclusion des groupes vulnérables. Enfin, il établit si l'élaboration des cadres a été menée par le biais d'une consultation inclusive avec toutes les parties prenantes nationales concernées (lors de forums nationaux de coopération pour le développement, etc.) (KP1, KP3 et KP5).

- ✓ Le quatrième indicateur clé a pour vocation d'**évaluer si un dialogue inclusif sur l'engagement du secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement a été instauré au niveau de la politique nationale (voir ci-dessus) ainsi qu'au niveau du programme.** Dans ce dernier cas, il est important d'évaluer si les parties prenantes ont été suffisamment consultées durant la phase de conception du programme et si elles sont toujours associées à celui-ci tout au long de son cycle de vie. (PK 3 et PK 5).
- ✓ Le cinquième indicateur clé entend **évaluer si les partenariats conclus avec le secteur privé (découlant de ces processus de consultation) sont conçus dans une optique caractérisée par un argument commercial solide, une perspective claire des résultats durables et un effort crédible visant à cibler les personnes les plus laissées de côté.** De plus, cet indicateur évalue si les projets du secteur privé présentent une additionnalité, c.-à-d. s'ils sont la solution privilégiée pour produire des résultats de développement inclusifs et durables. (PK 2 et PK 5).
- ✓ Le sixième indicateur clé **évalue quant à lui la transparence et la redevabilité des partenariats** mis en place (KP 2, KP 4 et KP5).
- ✓ Le dernier indicateur clé **évalue si le secteur privé a connaissance des possibilités d'engagement du secteur privé** et si ce dernier considère être en mesure de s'associer à d'autres parties prenantes dans le cadre de la coopération pour le développement. (S'applique à tous les cinq PK).
- ✓ Enfin, tous les indicateurs **évaluent si des investissements suffisants ont été consentis et si des mesures ont été prises pour rendre les processus de consultation et le développement de partenariats avec le secteur privé inclusifs et permettre à ceux-ci de toucher les personnes les plus laissées de côté.**

b) Participation de toutes les parties prenantes concernées au processus d'évaluation de l'application des Principes de Kampala

La nature multipartite des Principes de Kampala met en exergue l'importance d'inclure un éventail de parties prenantes différentes (en particulier celles qui peuvent être les plus laissées de côté) pour parvenir à un engagement efficace du secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement et s'assurer que les partenariats connexes portent leurs fruits pour les groupes cibles. Il est important, dans le cadre de cette évaluation, de tenir compte du point de vue d'ensemble des parties prenantes afin d'être en mesure de trianguler les informations collectées.

Les différentes parties prenantes qui seront consultées au cours de cette évaluation sont les suivantes:

- ✓ **Représentants du gouvernement du pays partenaire (GPP)** (consultation des ministères concernés et d'autres entités gouvernementales, par exemple, le bureau du Premier ministre, le ministère des Finances, le ministère des Affaires étrangères, le ministère du Plan, etc. qui

œuvrent sur des projets du secteur privé, des programmes et des politiques avec le secteur privé qui font appel à la coopération pour le développement);

- ✓ **Partenaires de développement (PD)** (consultation des ministères des Affaires étrangères et du Développement, les agences, les IFD, les agences gouvernementales de promotion économique, etc., en fonction des besoins);
- ✓ **Représentants du secteur privé (SP)** (l'évaluation vise à obtenir des réponses de la part de grandes entreprises, y compris celles axées sur l'exportation et les multinationales opérant dans le pays, et des PME, en mettant tout particulièrement l'accent sur les micros et petites entreprises et les réseaux et associations connexes, notamment du secteur informel);
- ✓ **Représentants syndicaux** (avec l'inclusion éventuelle d'autres acteurs pertinents, comme les représentants de l'OIT).
- ✓ **Représentants des OSC** (d'un réseau d'OSC ayant acquis de l'expérience dans le domaine de l'engagement du secteur privé (ESP).

c) Collecte des données quantitatives et des informations qualitatives disponibles au niveau du pays qui, combinées, sont suffisamment détaillées pour étayer les comptes rendus de résultats par pays et le dialogue d'action national dans chaque pays partenaire. Les comptes rendus peuvent servir de base aux Dialogues d'action. Toutes les parties prenantes peuvent ainsi comprendre les résultats collectés et être pleinement informées lors du dialogue d'action

Le tableau 1 ci-dessous présente une vue plus détaillée des indicateurs clés. Il montre ce que mesure chaque indicateur. Il reprend, sous chaque indicateur, les sous-éléments qui énumèrent les principales données qui seront collectées au moyen de questions spécifiques. Il précise si l'indicateur clé en question fournira des informations qualitatives ou des données quantitatives. Enfin, il montre comment mettre à profit les données générées par ces indicateurs dans le cadre du dialogue d'action et de l'apprentissage au niveau national.

Tableau 1 Indicateurs clés du suivi de l'application des Principes de Kampala

Article	Détail
Indicateur clé 1: Prévalence de l'engagement du secteur privé au niveau national	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur présente la manière dont les partenaires de développement associent le secteur privé à la coopération pour le développement au niveau national.
Sous-éléments	- Modalité d'engagement du secteur privé utilisée par les partenaires de développement au niveau national (dialogue politique, partage de connaissances, assistance technique, développement des capacités) - Le type de secteur privé concerné (sur la base de sa taille ou de son appropriation locale ou internationale)
Type d'information	Quantitatif (Mesure le pourcentage de partenaires de développement qui recourent à l'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement dans un pays) Qualitatif (Informations sur la modalité d'engagement du secteur privé et le type de secteur privé concerné)
Comment	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes

l'utiliser	d'identifier les actions qui prévalent au niveau national ainsi que les acteurs concernés (type d'entreprises du secteur privé). Cela peut favoriser le dialogue sur l'état actuel de l'engagement du secteur privé.
Indicateur clé 2: Perception des conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats avec le secteur privé en faveur de la coopération pour le développement	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera si toutes les parties prenantes concernées au niveau national sont suffisamment informées des conditions essentielles qui améliorent l'efficacité des partenariats du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement.
Sous-éléments	Connaissance des différents éléments qui améliorent l'efficacité des partenariats du SP en faveur de la coopération pour le développement.
Type d'information	Quantitatif (Mesure le pourcentage de parties prenantes qui sont conscientes de l'importance de tous les différents éléments) Qualitatif (Informations sur les éléments spécifiques considérés comme prioritaires ou non prioritaires par le groupe de parties prenantes concerné au niveau national)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes de déterminer si les acteurs concernés au niveau national ont acquis une compréhension appropriée des «composantes» essentielles pour engager efficacement le secteur privé dans le cadre de coopérations pour le développement. Cela peut contribuer à identifier le manque de connaissance sur certains éléments et favoriser le dialogue d'action sur la manière d'améliorer les connaissances sur le sujet traité.
Indicateur clé 3: État des politiques sur l'engagement du secteur privé	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera, pour les différents groupes de parties prenantes, les aspects suivants: Gouvernement du pays partenaire: Si le gouvernement du pays partenaire dispose d'une stratégie nationale (soit comme une politique autonome, soit comme le volet d'une stratégie de développement plus générale) de collaboration avec le secteur privé en faveur de la coopération pour le développement. Partenaires de développement: Si un partenaire de développement dispose d'une politique d'engagement du secteur privé bien définie et propre au pays en faveur de la coopération pour le développement, alignée sur les priorités de développement du PP. Représentants du secteur privé, des syndicats et des OSC: S'ils ont été consultés lors de l'élaboration de ces politiques ou d'éléments y afférents.
Sous-éléments	- L'existence d'une politique ou d'un cadre national de coopération pour le développement pour collaborer avec le secteur privé dans le cadre de la coopération pour le développement - S'il expose les modalités d'association du secteur privé à la coopération pour le développement - S'il comprend un cadre de résultats permettant d'évaluer les partenariats placés sous le sceau de l'engagement du secteur privé - S'il s'accompagne de la volonté de se concentrer sur les populations vulnérables et démunies grâce aux partenariats d'engagement du secteur privé (secteurs, régions

	ou groupes vulnérables spécifiques) - Si la politique ou le cadre est élaboré au moyen d'un processus inclusif - Si les parties prenantes concernées renforcent leurs capacités institutionnelles afin d'appliquer la politique ou le cadre
Type d'information	Quantitatif (Mesure du pourcentage de gouvernements de pays partenaires et de partenaires de développement qui disposent d'un tel cadre, qui comprend les caractéristiques susmentionnées) Qualitatif (Informations sur les différentes caractéristiques de la politique ou du cadre)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes de déterminer si leur politique ou cadre de collaboration avec le secteur privé en faveur de la coopération pour le développement est à la fois global et précis au niveau de ses objectifs. Cela peut favoriser un Dialogue d'action sur la manière de mieux définir, dans la politique d'engagement du secteur privé, le cadre ou la politique tout en l'adaptant aux spécificités du pays.
Indicateur clé 4: Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera, pour les différents groupes de parties prenantes, les aspects suivants: Gouvernement du pays partenaire et partenaire de développement: Un dialogue institutionnalisé sur l'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement a-t-il été mis en place au niveau national et du programme. Représentants du secteur privé, des syndicats et des OSC: S'ils ont été associés à ces dialogues.
Sous-éléments	- Si des dialogues multipartites sont organisés à différents niveaux: forum/dialogue national sur la coopération pour le développement/l'aide; - Qui participe à ces dialogues (en particulier si les personnes les plus laissées de côté y sont représentées) - Les différents types de mécanismes innovants utilisés pour intensifier l'engagement (notamment l'utilisation de la technologie pour permettre la participation des personnes vivant dans des régions plus reculées)
Type d'information	Qualitatif (Informations sur les parties prenantes qui participent aux différents dialogues sur l'engagement du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes de déterminer si des groupes particuliers ont tendance à être davantage sous-représentés dans les différents dialogues. Cela peut favoriser un dialogue d'action pour accroître leur représentation.
Indicateur clé 5: Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera, pour les différents groupes de parties prenantes, les aspects suivants:

	Partenaires de développement: Si les partenariats conclus avec le secteur privé sont conçus dans une optique caractérisée par un argument commercial solide, une perspective claire des résultats durables et un effort crédible visant à cibler les personnes les plus laissées de côté. Représentants du gouvernement du pays partenaire, du secteur privé, des syndicats et des OSC: S'ils estiment que les partenariats avec le secteur privé sont développés en tenant compte des caractéristiques énumérées ci-dessus.
Sous-éléments	- Si l'additionnalité est prise en compte dans les programmes d'engagement du secteur privé - Qui sont les bénéficiaires visés - Si les programmes d'engagement du secteur privé comprennent un mécanisme de vérification des risques permettant d'évaluer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) qu'ils comportent - Si l'argument commercial est pris en compte - Si une stratégie de sortie claire est définie - Si la diligence raisonnable est appliquée aux partenaires du secteur privé potentiels - Si les normes internationales (telles que les principes de l'Organisation internationale du travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales) et les normes locales (normes ESG) sont vérifiées lors de la conception des programmes d'engagement du secteur privé
Type d'information	Quantitatif (Mesure du pourcentage de partenaires de développement qui conçoivent des partenariats avec le secteur privé comprenant toutes les caractéristiques énumérées ci-dessus) Qualitatif (Informations sur les différentes caractéristiques)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes de déterminer si une ou plusieurs caractéristiques clés ne sont pas prises en compte ou se voient accorder une priorité moins élevée lors de la conception des partenariats avec le secteur privé. Cela peut contribuer à susciter un dialogue sur les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des projets d'engagement du secteur privé.
Indicateur clé 6: Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera, pour les différents groupes de parties prenantes, les aspects suivants: Gouvernement du pays partenaire: Si la politique d'engagement du secteur privé comprend un cadre de résultats général que les parties prenantes peuvent utiliser dans le cadre des projets d'engagement du secteur privé. Partenaires de développement: Si les partenaires de développement utilisent un cadre de résultats qui permet d'évaluer les résultats des projets d'engagement du secteur privé. Secteur privé: S'il a été associé à l'élaboration du cadre de résultats pour les

	partenariats d'engagement du secteur privé (si associé en tant que partenaire)
Sous-éléments	- Si la politique en matière d'engagement du gouvernement d'un pays partenaire comprend un cadre de résultats général - Si un cadre de résultats permettant d'évaluer les résultats des projets d'engagement du secteur privé existe au niveau national - Si le cadre de résultats peut être utilisé pour suivre les résultats du développement (en particulier concernant les groupes vulnérables) - Si le cadre de résultats peut être utilisé pour suivre les *business results* du partenariat - Si le cadre de résultats a été élaboré conjointement avec les partenaires du projet d'engagement du secteur privé. - Si les résultats mesurés à l'aide du cadre de résultats sont rendus publics. - La manière dont les résultats sont partagés
Type d'information	Quantitatif (Mesure du nombre de partenaires de développement qui mettent les résultats à la disposition du public) Qualitatif (Informations sur le type de résultats qui sont mis à disposition au niveau national, comme les résultats du développement, les résultats des entreprises, les résultats escomptés, les résultats réels obtenus)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes d'identifier les mécanismes de transparence et de redevabilité mis en place au niveau national. Cela peut contribuer à susciter un dialogue sur la manière d'améliorer la diffusion des résultats et des enseignements tirés des projets d'engagement du secteur privé.
Indicateur clé 7: Le secteur privé se considère en mesure de s'engager dans des partenariats s'appuyant sur une coopération pour le développement	
Ce qui est mesuré	Cet indicateur évaluera si le secteur privé a connaissance des possibilités d'engagement du secteur privé et si ce dernier considère être en mesure de s'associer à d'autres parties prenantes dans le cadre de la coopération pour le développement.
Sous-éléments	- Si le secteur privé a connaissance des possibilités d'engagement du secteur privé - Si le secteur privé se considère en mesure de s'associer à d'autres parties prenantes dans le cadre de la coopération pour le développement.
Type d'information	Qualitatif (Informations sur des questions particulières qui facilitent/compliquent la participation du secteur privé aux partenariats avec le secteur privé)
Comment l'utiliser	Les informations collectées grâce à cet indicateur permettent aux parties prenantes de comprendre ce que le secteur privé perçoit comme des entraves majeures susceptibles de limiter leur engagement envers un plus grand nombre de projets d'engagement du secteur privé. Cela peut contribuer à susciter un dialogue d'action sur la façon de remédier aux contraintes rencontrées.

III. Questionnaires pour la collecte de données

a. QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS DES PAYS PARTENAIRES

Prévalence de l'ESP au niveau national (Indicateur clé 1)

A. À votre connaissance, quels sont les partenaires de développement de votre pays qui associent (le plus) activement le secteur privé à leurs projets et programmes de coopération pour le développement?

1. Perception des conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement (Indicateur clé 2)

1.1 D'après vous, quelles sont les conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement? (Plusieurs réponses possibles)

- Une politique nationale claire en matière d'engagement du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement
- Des consultations et un dialogue réguliers sur l'ESP avec un florilège de parties prenantes par le biais de la coopération pour le développement afin de convenir des priorités, d'identifier des solutions aux défis communs et de nouer des partenariats à plus long terme
- L'inclusion des parties prenantes qui disposent de capacités réduites en ce qui concerne le dialogue sur l'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement
- La mise en place de partenariats d'ESP qui maximisent les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin
- La mise en place de partenariats d'ESP qui reposent sur un argument commercial viable pour le partenaire du secteur privé
- La mise à la disposition du public des résultats des partenariats d'ESP

1.2 Êtes-vous au fait des principes de Kampala (Oui/Non)?

2. État du cadre politique (Indicateur clé 3)

2.1 Dans quelle mesure votre gouvernement a-t-il été consulté/associé aux décisions des partenaires de développement (énumérés ci-dessus à la section A) de collaborer avec le secteur privé national ou international dans le cadre de leur coopération pour le développement au nom de votre pays?

i) Étroitement associé

ii) Relativement associé

iii) Pas du tout associé

2.2 Disposez-vous d'une politique nationale de coopération pour le développement qui définit la manière dont le secteur privé doit être associé à la coopération pour le développement, en vue de contribuer au développement durable de votre pays? (Oui/Non)

Si oui, passez à la question 2.2.1, si non, passez à la question 2.2.2.

2.2.1 Si oui, fournissez le lien hypertexte vers le document ou partagez une copie: _____

2.2.2 Ce thème est-il également traité par un autre document? (Oui/Non) Si oui, fournissez le lien hypertexte vers le document ou partagez une copie: _____

2.2.3 Ce document est-il mis à la disposition du public? (Oui/Non)

2.2.4 Les documents identifiés aux questions 2.2.1 ou 2.2.2 reprennent-ils explicitement les éléments suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Raison d'une collaboration avec le secteur privé

ii) Secteurs prioritaires

iii) Régions prioritaires

iv) Rôles et responsabilités clairs des membres du gouvernement central en ce qui concerne la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des objectifs d'ESP

v) Cibles permettant d'atteindre les populations vulnérables et démunies Précisez les groupes (plusieurs réponses possibles):

- Les plus pauvres
- Les femmes et les filles
- Les jeunes et les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes handicapées
- Les habitants des zones géographiques défavorisées
- Les populations autochtones
- Les minorités ethniques
- Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
- Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés
- L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[1])
- La population vulnérable au changement climatique
- Autre, préciser: _____

vi) Un engagement envers des consultations et des dialogues approfondis, inclusifs et systématiques avec des groupes particuliers de parties prenantes? Préciser les

groupes de parties prenantes concernés:

- Différents départements du gouvernement, préciser: _____
- Gouvernements locaux, préciser: _____
- Partenaires de développement
- Communauté des affaires, préciser:
    - Multinationales
    - Grandes entreprises nationales
    - PME
    - Micro-entreprises
    - Associations
- OSC
- Syndicats
- Coopératives
- Leaders communautaires
- Milieu universitaire
- Autres: _____

vii) Une référence à des normes nationales particulières à utiliser dans les projets impliquant le secteur privé? (notamment les normes ESG, les droits du travail)? (Oui/non) Si oui, lesquelles?_____

viii) Un cadre de résultats général que les parties prenantes au niveau du projet peuvent utiliser? (Oui/Non)

2.2.5 Ce document a-t-il été élaboré en consultation avec un ou plusieurs des acteurs suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Le bureau du Premier ministre (chef du gouvernement)

ii) Ministères compétents du gouvernement national

iii) Communauté des affaires, préciser:

- Multinationales
- Grandes entreprises nationales
- PME
- Micro-entreprises

iv) Associations

v) Syndicats

vi) OSC

vii) Partenaires de développement

2.3 Avez-vous consenti des investissements dans le renforcement des capacités et les possibilités de formation pour votre personnel ou d'autres partenaires de projet afin de vous assurer qu'ils peuvent appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'ESP? (Plusieurs réponses possibles):

i) Propre ministère

ii) Autres ministères compétents

iii) Autres agences gouvernementales

iv) Gouvernement local

v) Autres partenaires du projet, préciser _____

3. Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement (Indicateur clé 4)

3.1 Des partenaires de développement vous consultent-ils fréquemment/régulièrement dans le cadre de la conception de leur stratégie et de leurs projets d'ESP dans le pays? (Oui/Non) Si oui, indiquez les partenaires de développement qui vous consultent le plus fréquemment: _____

3.2 Quelles parties prenantes participent à votre forum/dialogue national sur la coopération pour le développement/l'aide?

i) Différents départements du gouvernement, préciser: _____

ii) Gouvernements locaux, préciser: _____

iii) Partenaires de développement

iv) Communauté des affaires, préciser:

- Multinationales
- Grandes entreprises nationales
- PME
- Micro-entreprises

v) Associations

vi) OSC

vii) Syndicats

viii) Leaders communautaires

ix) Coopératives

x) Milieu universitaire

xi) Autres: _____

3.3 Organisez-vous des consultations régulières avec les différentes parties prenantes qui participent aux partenariats et aux projets du secteur privé? (Oui/Non). Si oui, préciser les groupes de parties prenantes concernés:

i) Différents départements du gouvernement, préciser: _____

ii) Gouvernements locaux, préciser: _____

iii) Partenaires de développement

iv) Communauté des affaires, préciser:

- Multinationales
- Grandes entreprises nationales
- PME
- Micro-entreprises
- Associations

v) OSC

vi) Syndicats

vii) Leaders communautaires

viii) Coopératives

ix) Milieu universitaire

x) Autres: _____

3.4 Utilisez-vous, dans le cadre de vos partenariats et projets, une modalité d'engagement innovante pour faire mieux entendre la voix des entités du secteur privé ayant des capacités réduites, notamment les micro, petites et moyennes entreprises ou le secteur informel?

i) Non

ii) Oui À quel mécanisme innovant faites-vous appel?

- À des personnes qui possèdent les connaissances commerciales nécessaires pour organiser les discussions
- À des plateformes de réunion en ligne, pour atteindre les habitants de régions reculées
- À un personnel de contact local qui parle la même langue/dialecte que les différents groupes
- Autres, préciser: _____

4. Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue (Indicateur

clé 5)

4.1 D'après vous, les projets d'ESP sont-ils justifiés (c.-à-d. sont-ils la solution privilégiée pour obtenir des résultats inclusifs et durables)? (Oui/Non). Si oui, pourquoi? (Plusieurs réponses possibles)

i) Si le secteur privé a un intérêt commercial à fabriquer/livrer des produits et/ou fournir des services pour les plus démunis et les plus vulnérables

ii) Si le secteur privé ne possède pas les compétences nécessaires pour fabriquer/livrer des produits et/ou fournir des services pour les plus démunis et les plus vulnérables

iii) Si le secteur privé ne dispose pas de la capacité financière pour fabriquer/livrer des produits et/ou fournir des services pour les plus démunis et les plus vulnérables

iv) Autres: _____

5. Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats (Indicateur clé 6)

5.1 Avez-vous mis en place un cadre de résultats national qui comporte tout particulièrement les priorités de développement, les cibles et les indicateurs connexes liés à l'ESP dans le cadre de la coopération pour le développement? Oui/Non. *Si oui, passez à la question 5.1.1, si non, passez à la question 5.2*

5.1.1 Veuillez fournir le lien hypertexte vers le document: _____

5.1.2 Ce document est-il mis à la disposition des partenaires du développement? (Oui/Non)

5.1.3 Le ou les systèmes d'information de gestion que vous utilisez pour collecter des informations sur la coopération pour le développement vous permettent-ils d'identifier les projets qui font intervenir le secteur privé?

5.1.4 Rendez-vous publics les résultats collectés? (Oui/Non) Si oui, fournir le lien: __

5.2 Avez-vous mis en place un mécanisme de partage des griefs qui permet à tous les partenaires de projets d'ESP en amont (depuis le siège) et en aval (jusqu'aux bénéficiaires locaux) de faire part de leurs préoccupations? (Oui/Non) Si oui, précisez les acteurs qui peuvent faire connaître leurs griefs:

i) Départements du gouvernement, préciser: _____

ii) Gouvernements locaux, préciser: _____

iii) Partenaires de développement

iv) Communauté des affaires, préciser:

- Multinationales

- Grandes entreprises nationales
- PME
- Micro-entreprises
- Associations

- OSC
- Syndicats
- Leaders communautaires
- Coopératives
- Autres: _____

5.3 Est-ce que, dans votre pays, au moins cinq partenaires de développement vous communiquent des informations relatives à leur contribution en matière d'ESP et les résultats obtenus? (Oui/Non). *Si non, pourquoi?*

vi) Ils n'ont pas pour mission de le faire

vii) Aucun système n'a été mis en place pour leur permettre de faire rapport facilement sur leurs résultats (par exemple, une plateforme de partage de connaissances)

viii) Il est trop compliqué d'obtenir les résultats de plusieurs PD

ix) Autre, préciser:_____

b. Questionnaire à l'intention des partenaires de développement

Prévalence de l'ESP au niveau national (Indicateur clé 1)

A. Associez-vous le SP à votre coopération pour le développement dans ce pays (en d'autres termes, est-ce qu'au moins une entité du secteur privé fait directement partie des projets/programmes de coopération pour le développement)? (Oui/Non) *Si oui, veuillez répondre aux questions restantes.*

B. Combien de projets d'ESP votre portefeuille actuel compte-t-il?

C. À quel mécanisme d'engagement du secteur privé avez-vous recours? (Plusieurs réponses possibles)

v) Mécanisme financier:

a) Subventions

b) Prêts

c) Garanties

d) Actions

e) Obligations pour le développement

f) Assurance

g) Autres, préciser _____

vi) Mécanisme non financier

a) Dialogue politique

b) Partage des connaissances

c) Assistance technique

d) Développement des capacités

e) Autres, préciser _____

D. Quel type de SP ces projets font-ils intervenir? (Plusieurs réponses possibles)

i) Multinationales de votre pays

ii) Multinationales d'autres pays

iii) Grandes entreprises nationales

iv) PME

v) Micro-entreprises

1. Perception des conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du SP en faveur de la coopération pour le développement (Indicateur clé 2)

1.1 Quelles sont les conditions clés qui assurent l'efficacité de vos partenariats avec le secteur privé en faveur de la coopération pour le développement? (Plusieurs réponses possibles)

- Une politique nationale claire en matière d'engagement du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement
- Des consultations et un dialogue réguliers sur l'ESP avec un florilège de parties prenantes par le biais de la coopération pour le développement afin de convenir des priorités, d'identifier des solutions aux défis communs et de nouer des partenariats à plus long terme
- L'inclusion des parties prenantes qui disposent de capacités réduites en ce qui concerne le dialogue sur l'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement
- La mise en place de partenariats d'ESP qui maximisent les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin
- La mise en place de partenariats d'ESP qui reposent sur un argument commercial viable pour le partenaire du secteur privé

- La mise à la disposition du public des résultats des partenariats d'ESP

1.2 Êtes-vous au fait des principes de Kampala (Oui/Non)?

2. État du cadre politique (Indicateur clé 3)

2.1 Disposez-vous d'une politique nationale en matière d'ESP qui définit les modalités de mise en œuvre des partenariats avec le secteur privé dans le cadre de vos programmes et projets de coopération pour le développement? (Oui/Non) *Si oui, passez à la question 2.1.1, si non, passez à la question 2.2*

2.1.1 Il s'agit:

i) D'un document autonome. Veuillez fournir le lien: _____

ii) D'une section dédiée à l'ESP dans la stratégie nationale ou le programme de coopération d'un pays partenaire. Veuillez fournir le lien:_____

2.1.2 Ce document comprend-il explicitement les éléments suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Raison et circonstances d'une collaboration avec le secteur privé

ii) Consignes pour contrôler l'additionnalité afin de déterminer si les solutions du secteur privé sont les plus appropriées pour relever des défis spécifiques en matière de développement

iii) Secteurs prioritaires (y compris le secteur social), préciser:_____

iv) Régions prioritaires, préciser:_____

v) Cibles permettant d'atteindre les populations vulnérables et démunies Précisez les groupes (plusieurs réponses possibles):

xii) Les plus pauvres

xiii) Les femmes et les filles

xiv) Les jeunes et les enfants

xv) Les personnes âgées

xvi) Les personnes handicapées

xvii) Les habitants des zones géographiques défavorisées

xviii) Les populations autochtones

xix) Les minorités ethniques

xx) Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

xxi) Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés

xxii) L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[1])

xxiii) La population vulnérable au changement climatique

xxiv) Autres, préciser: _____

vi) Comment réaliser une évaluation des risques de manière à s'assurer que les projets d'ESP ne portent pas atteinte à certains groupes de parties prenantes

vii) Comment évaluer l'argument commercial des projets d'ESP

viii) Comment concevoir une stratégie de sortie dans les projets d'ESP

ix) Comment utiliser le processus de diligence raisonnable pour déterminer, le cas échéant, la manière dont le cœur de métier d'un partenaire du secteur privé donné s'aligne sur les objectifs de développement et y contribue

x) Le respect des normes et standards internationaux (tels que les principes de l'Organisation internationale du travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les principes de Kampala pour un engagement efficace du secteur privé à la coopération pour le développement)

xi) Le respect des normes nationales. Préciser:_____

xii) Comprend un cadre de résultats visant à évaluer spécifiquement les résultats des projets d'ESP

2.1.3 Ce document a-t-il été élaboré en consultation avec un ou plusieurs des acteurs suivants:

i) Gouvernement national

ii) Gouvernements locaux

iii) Secteur privé/partenaires commerciaux locaux

iv) Syndicats locaux

v) OSC locales

2.2 Disposez-vous d'une stratégie générale qui définit les modalités de mise en œuvre des partenariats avec le secteur privé dans vos programmes et projets de coopération pour le développement? (Oui/Non) Si oui, passez à la question 2.2.1.

2.2.1 Veuillez fournir le lien vers le document:_____

2.2.2 Ce document comprend-il explicitement les éléments suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Raison et circonstances d'une collaboration avec le secteur privé

ii) Consignes pour contrôler l'additionnalité afin de déterminer si les solutions du secteur privé sont les plus appropriées pour relever des défis spécifiques en matière de développement

iii) Identifie les secteurs prioritaires (y compris le secteur social), préciser: _____

iv) Fixe des cibles pour atteindre les populations vulnérables et démunies.

Précisez les groupes (plusieurs réponses possibles):

a. Les plus pauvres
b. Les femmes et les filles
c. Les jeunes et les enfants
d. Les personnes âgées
e. Les personnes handicapées
f. Les habitants des zones géographiques défavorisées
g. Les populations autochtones
h. Les minorités ethniques
i. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
j. Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés
k. L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[1])
l. La population vulnérable au changement climatique
m. Autres, préciser: _____

v) Comment réaliser une évaluation des risques de manière à s'assurer que les projets d'ESP ne portent pas atteinte à certains groupes de parties prenantes

vi) Comment évaluer l'argument commercial des projets d'ESP

vii) Comment concevoir une stratégie de sortie dans les projets d'ESP

viii) Comment utiliser le processus de diligence raisonnable pour déterminer, le cas échéant, la manière dont le cœur de métier d'un partenaire du secteur privé donné s'aligne sur les objectifs de développement et y contribue

ix) Le respect des normes internationales (tels que les principes de l'Organisation internationale du travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, les Principes de Kampala pour un engagement efficace du secteur privé à la coopération pour le développement)

x) Comprend un cadre de résultats visant à évaluer spécifiquement les résultats des projets d'ESP

2.2.3 Ce document vous aide-t-il dans la conception et la mise en œuvre des projets d'ESP au niveau national? (Oui/Non) Expliquer pourquoi:_____

2.3 Le pays dans lequel vous œuvrez dispose-t-il d'une politique nationale de coopération pour le développement qui définit les modalités d'association du secteur privé à la

coopération pour le développement? (Oui/Non) Si oui, passez à la question 2.3.1.

2.3.1 Votre politique nationale d'ESP est-elle alignée sur cette politique (elle cible au moins partiellement les mêmes secteurs, régions et populations)? (Oui/Non) Si non, passez à la question suivante.

2.3.2 Pourquoi cela n'est-il pas le cas?

- La politique nationale de coopération pour le développement du pays partenaire ne précise pas les secteurs, les zones géographiques ou les populations concernés
- Votre politique générale en matière d'ESP poursuit des objectifs différents
- Autres, préciser: _____

2.4 Avez-vous consenti des investissements (directs ou par le biais de projets) en faveur du renforcement des capacités institutionnelles des organisations suivantes afin d'assurer qu'elles puissent appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de votre stratégie d'ESP? *Notamment en employant du personnel qui possède une expérience commerciale pour dialoguer avec le secteur privé ou en formant le personnel des administrations nationales aux principes de l'ESP.* (Plusieurs réponses possibles)

i) Votre organisation

ii) Gouvernement national

iii) Secteur privé

iv) Contractants pouvant être amenés à mettre en œuvre des projets d'ESP

v) Autres partenaires du projet, préciser _____

3. Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement

3.1 Entretenez-vous un dialogue avec des parties prenantes externes lors de la conceptualisation d'une politique ou d'un projet d'ESP et de son suivi ultérieur? (Oui/Non) Si oui, passez à la question 3.1.1, si non, passez à la question 3.2

3.1.1 Avec qui entretenez-vous un dialogue? (Plusieurs réponses possibles)

i) Vos propres entités (agence de mise en œuvre, IFD, etc.)

ii) OSC nationales

iii) OSC locales actives à l'emplacement du projet

iv) Associations nationales d'entreprises

v) Associations locales d'entreprises

vi) Syndicats

vii) Multinationales

viii) Grandes entreprises nationales

ix) PME

x) Gouvernement national

xi) Gouvernements locaux

xii) Leaders communautaires

xiii) Coopératives

xiv) Milieu universitaire

xv) Autres:_____

3.2 Utilisez-vous, dans le cadre de l'engagement NLPDC, une modalité innovante pour entrer en contact avec les parties prenantes au niveau communautaire, notamment les micro, petites et moyennes entreprises? (Oui/Non) *Si oui, passez à la question 3.4.1, si non, passez à la question 3.5*

3.2.1 À quels mécanismes d'engagement innovant avez-vous recours pour favoriser l'inclusion?

xxv) À des personnes qui possèdent les connaissances commerciales nécessaires pour organiser les discussions

xxvi) À des plateformes de réunion en ligne, pour atteindre les habitants de régions reculées

xxvii) À un personnel de contact local qui parle la même langue/dialecte que les différents groupes

xxviii) Autres, préciser: _____

3.3 La table ronde ou la structure de coordination entre les bailleurs de fonds/Le mécanisme de coordination de l'aide compte-t-elle/il des représentants du secteur privé? (Oui/Non) Si oui, d'où sont-ils issus?

i) Multinationales

ii) Grandes entreprises nationales

iii) PME

iv) Micro-entreprises

v) Entreprises sociales

vi) Syndicats

4. Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue (Indicateur clé 5)

4.1 Les cinq grands partenariats d'ESP de votre portefeuille sont-ils étayés par les éléments suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Raison pour laquelle la collaboration avec le secteur privé est justifiée dans leur cas particulier

ii) Contrôle de l'additionnalité afin de déterminer si les solutions du secteur privé sont les plus appropriées pour relever des défis spécifiques en matière de développement

iii) Cibles permettant d'atteindre les populations vulnérables et démunies Précisez les groupes (plusieurs réponses possibles):

xxix) Les plus pauvres

xxx) Les femmes et les filles

xxxi) Les jeunes et les enfants

xxxii) Les personnes âgées

xxxiii) Les personnes handicapées

xxxiv) Les habitants des zones géographiques défavorisées

xxxv) Les populations autochtones

xxxvi) Les minorités ethniques

xxxvii) Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays

xxxviii) Les apatrides, les demandeurs d'asile et les réfugiés

xxxix) L'identité sexuelle et de genre (LGBTIQ+[1])

xl) La population vulnérable au changement climatique

xli) Autres, préciser: _____

iv) Évaluation des tâches pour s'assurer que les projets d'ESP ne portent pas atteinte à certains groupes de parties prenantes

v) Évaluation de l'argument commercial afin que les partenaires du secteur privé poursuivent l'effort de partenariat à l'issue du projet

vi) Stratégie de sortie sur la manière de se désengager de projets particuliers

vii) Diligence raisonnable pour déterminer, le cas échéant, la manière dont le cœur de métier d'un partenaire du secteur privé donné s'aligne sur les objectifs de développement et y contribue

viii) Respect des normes internationales (tels que les principes de l'Organisation internationale du travail, les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales)

ix) Respect des normes nationales. Préciser:_____

5. Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats (Indicateur clé 6)

5.1 Utilisez-vous un cadre de résultats spécialement conçu pour mesurer les retombées des projets d'ESP? Oui/Non. *Si oui, passez à la question 5.1.1, si non, passez à la*

question 5.2

5.1.1 Veuillez fournir le lien hypertexte vers le document:_____

5.1.2 Le cadre de résultats fournit-il des orientations sur les sujets suivants (plusieurs réponses possibles):

i) Comment mesurer les retombées pour toutes les parties prenantes du programme, notamment les bénéficiaires?

ii) Indicateurs et méthodologie spécifiques permettant d'évaluer les résultats du développement

iii) Indicateurs et méthodologie spécifiques permettant d'évaluer les résultats commerciaux

iv) Rôles et responsabilités liés à la mesure

v) Comment soutenir les projets au niveau de la collecte de données

vi) Dispositions applicables à l'évaluation externe

5.1.3 Votre cadre de résultats s'aligne-t-il sur celui du pays partenaire? (Oui/Non/Inexistant)

5.1.4 Vos projets d'ESP utilisent-ils ce cadre pour mesurer les résultats? (Oui/Non/Certains)

5.1.5 La mesure des résultats tient-elle compte des partenaires du secteur privé? (Oui/Non)

5.2 Avez-vous mis en place des mécanismes systématisés en amont (depuis le siège) et en aval (jusqu'aux bénéficiaires locaux) en matière de redevabilité à l'égard des politiques et des projets d'ESP? (Oui/Non) Si oui, précisez le ou les groupes de parties prenantes concerné(s)?_____

5.3 Rendez-vous publiques les informations relatives à vos résultats en matière d'ESP? (Oui/Non/Oui, pour certains projets). *Si oui, passez à la question 5.3.1, si non, passez à la question 5.4*

5.3.1 Le ou les documents contiennent-ils des informations sur les éléments suivants? Plusieurs réponses possibles.

i) Votre contribution financière totale au portefeuille d'ESP

ii) Votre contribution financière totale à des projets d'ESP particuliers

iii) Contribution totale au portefeuille d'ESP provenant du secteur privé

iv) Contribution totale à des projets d'ESP particuliers provenant du secteur privé

v) Réalisations, résultats et retombées escomptés au niveau du portefeuille d'ESP

vi) Réalisations, résultats et retombées escomptés au niveau du projet

vii) Résultats liés aux réalisations obtenus au niveau du portefeuille

viii) Résultats liés aux réalisations obtenus pour des projets particuliers

ix) Résultats obtenus au niveau du portefeuille de projets

x) Résultats obtenus pour des projets particuliers

xi) Impact au niveau du portefeuille

xii) Impact au niveau de projets spécifiques

5.3.2 Veuillez fournir le lien vers ce rapport:_____

5.3.3 Comment est-il partagé:_____

5.4 Avez-vous mis en place un mécanisme de partage des griefs qui permet à tous les partenaires de projets d'ESP en amont (depuis le siège) et en aval (jusqu'aux bénéficiaires locaux) de faire part de leurs préoccupations? (Oui/Non) Si oui, précisez les acteurs qui peuvent faire connaître leurs griefs:

v) Gouvernement national

vi) Gouvernements locaux

vii) Communauté des affaires, préciser:

- Multinationales
- Grandes entreprises nationales
- PME
- Micro-entreprises
- Associations

- OSC
- Syndicats
- Leaders communautaires
- Coopératives
- Autres: _____

c. Questionnaire à l'intention des représentants du secteur privé

Questions contextuelles

A. Le groupe que vous représentez a-t-il collaboré avec des partenaires de développement/bailleurs de fonds/la communauté internationale dans le cadre de la coopération pour le développement? (Oui/Non) Si oui, sous quelle forme (plusieurs réponses possibles)?

i) Dans les consultations sur les projets/programmes

ii) En tant que partenaire chargé de la mise en œuvre

iii) En tant que bénéficiaire (par exemple, bénéficiaire de microcrédits ou participant à des programmes de développement des capacités)

iv) En tant que partenaire de financement

1. Perception des conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du SP en faveur de la coopération pour le développement (Indicateur clé 2)

1.1 Êtes-vous au fait des principes de Kampala (Oui/Non)?

2. État du cadre politique (Indicateur clé 3)

2.1 Avez-vous connaissance d'un cadre politique ou d'un autre document dans lequel le gouvernement définit le rôle de vos groupes (secteur privé) dans les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle nationale? (Oui/Non). Si oui, passez à la question 2.1.1

2.1.1 Pouvez-vous préciser où obtenir ces informations:_____

2.1.2 Le groupe que vous représentez a-t-il été consulté par le gouvernement sur toute discussion relative au développement d'un tel cadre politique qui précise le rôle du secteur privé dans les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle nationale? Oui/Non

2.2 Le groupe que vous représentez a-t-il été consulté par des bailleurs de fonds ou des agences de développement lors de l'élaboration de sa politique d'engagement du secteur privé? (Oui/Non). Si oui, préciser le bailleur de fonds:_____

3. Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement (Indicateur clé 4)

3.1 Des bailleurs de fonds ou des agences de développement qui œuvrent dans votre pays ont-ils demandé à votre groupe de contribuer à la conceptualisation d'un projet dans lequel le secteur privé peut jouer un rôle? (Oui/Non) Si oui, préciser le ou les bailleurs de fonds:_____

3.2 Votre groupe a-t-il participé à un dialogue national sur le rôle que le secteur privé devrait jouer dans la coopération pour le développement (Oui/Non)?

3.3 Avez-vous déjà participé à un forum/dialogue national sur la coopération pour le développement/l'aide? (Oui/Non) Si oui, préciser:_____

4. Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue (Indicateur clé 5)

Veuillez répondre uniquement si le groupe que vous représentez a participé à un ou

plusieurs projets d'ESP en tant qu'agent d'exécution ou bailleur de fonds du projet:

4.1 À votre connaissance, le partenaire du secteur privé qui a participé au projet a-t-il continué, à l'issue du projet, à proposer les mêmes produits/services que ceux conçus à l'origine dans le cadre du projet? (Oui/Non). Si non, pourquoi:_____

4.2 Pourquoi estimez-vous que le soutien des bailleurs de fonds est nécessaire pour ces projets? (Plusieurs réponses possibles)

i) Sans ce soutien, le partenaire du SP ne ciblerait pas les plus démunis et les plus vulnérables car ils constituent un groupe à risque

ii) Le partenaire du SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour œuvrer aux cotés des plus démunis et des plus vulnérables

iii) Le partenaire du SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour créer de la valeur sociale pour la société

iv) Autres:_____

Veuillez répondre uniquement si le groupe que vous représentez a participé à un ou plusieurs projets d'ESP en tant que bénéficiaire:

4.3 À votre connaissance, les bénéficiaires du SP qui ont profité des retombées du projet ont-ils continué à bénéficier des mêmes avantages à l'issue de celui-ci? (Oui/Non). Si non, pourquoi_____

5. Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats (Indicateur clé 6)

Veuillez répondre uniquement si le groupe que vous représentez a participé à un ou plusieurs projets d'ESP en tant qu'agent d'exécution ou bailleur de fonds du projet:

5.1 À votre connaissance, si votre groupe a participé à un projet d'ESP, le bailleur de fonds a-t-il mis à sa disposition un cadre de résultats pour mesurer les résultats? (Oui/Non) *Si oui, passez à la question 5.1.1, si non, passez à la question 6*

5.1.1 Le cadre explique-t-il comment mesurer les retombées pour le bénéficiaire? (Oui/Non)

5.1.2 Le cadre explique-t-il comment mesurer les retombées pour votre entreprise (rentabilité et prévisions de revenus de l'initiative notamment) (Oui/Non)

5.1.3 Avez-vous contribué à la mesure des résultats? (Oui/Non)

5.1.4 Les résultats du projet vous ont-ils été communiqués? (Oui/Non)

5.1.5 Avez-vous utilisé ces résultats pour étayer vos décisions en matière de gestion? (Oui/Non)

5.1.6 Ces résultats ont-ils été rendus publics? (Oui/Non) Si oui, partager:_____

6. Le secteur privé se considère en mesure de s'engager dans des partenariats

s'appuyant sur une coopération pour le développement (Indicateur clé 7)

Veuillez répondre uniquement si le groupe que vous représentez a participé à un ou plusieurs projets d'ESP en tant qu'agent d'exécution ou bailleur de fonds du projet:

6.1 Si vous vous êtes associé à des partenaires de développement/bailleurs de fonds dans le cadre de projets de coopération pour le développement qui comportent des fonds publics/une APD, comment évaluez-vous la facilité/l'efficacité de ce partenariat?

i) N/A
ii) Très facile
iii) Facile
iv) Relativement facile
v) Difficile
vi) Très difficile

6.2 Sur la base de l'expérience de vos groupes, quels principaux obstacles se dressent-ils sur la voie de l'établissement de partenariats d'ESP?

i) Manque de confiance mutuelle
ii) Lourde charge du *reporting*
iii) Respect des normes strictes des bailleurs de fonds
iv) Manque de personnel compétent capable d'assurer la coordination de votre côté
v) Rythme de mise en œuvre du projet
vi) Absence d'argument commercial du projet
vii) Le bailleur n'est pas au fait des stratégies commerciales
viii) Les processus et les systèmes ne sont pas harmonisés entre les différents bailleurs de fonds/PD
ix) Autres:_____

6.3 Comment votre groupe pourrait-il bénéficier plus facilement des possibilités de partenariat d'ESP?

i) Davantage d'informations sur les possibilités qui se présentent
ii) Procédures plus faciles à appliquer
iii) Renforcement des capacités accru en matière de *reporting*
iv) Réponses plus rapides
v) Informations claires sur la manière d'assurer le succès commercial d'un projet d'ESP

vi) Autres:_____

6.4 Sur la base de votre expérience, souhaiteriez-vous participer à des projets d'ESP? (Oui/Non) Pourquoi:_____

d. Questionnaire à l'intention des syndicats

Questions contextuelles

A. Le groupe que vous représentez a-t-il collaboré avec des partenaires de développement/donateurs/la communauté internationale dans le cadre de la coopération pour développement? (Oui/Non) Si oui, sous quelle forme (plusieurs réponses possibles)?

i) Dans les consultations sur les projets/programmes

ii) En tant que partenaire chargé de la mise en œuvre

iii) En tant que bénéficiaire (par exemple, des affiliés syndicaux ont participé à un programme de développement des compétences)

1. Connaissance des principes de Kampala

1.1 Êtes-vous au fait des principes de Kampala? (Oui/Non)

2. État du cadre politique (Indicateur clé 3)

2.1 Avez-vous connaissance d'un cadre politique ou d'un autre document dans lequel le gouvernement définit le rôle de vos groupes dans les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle nationale? (Oui/Non). Si oui, passez à la question 2.1.1

2.1.1 Pouvez-vous préciser où obtenir ces informations:_____

2.1.2 Le groupe que vous représentez a-t-il été consulté par le gouvernement sur toute discussion relative au développement d'un tel cadre politique qui précise le rôle du secteur privé dans les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle nationale? Oui/Non

2.1.3 Avez-vous l'impression que cette politique a été conçue spécialement pour répondre aux besoins des groupes démunis et vulnérables, notamment: (Plusieurs réponses possibles)

- Les personnes plus vulnérables qui vivent dans des régions particulières
- Les personnes plus vulnérables qui évoluent dans des secteurs particuliers
- Les femmes

- Les micro-entreprises
- Les entreprises du secteur informel
- D'autres groupes exclus, veuillez préciser _____

2.2 Les bailleurs de fonds ou agences de développement vous ont-ils consulté lors de l'élaboration de leur stratégie d'engagement du secteur privé? (Oui/Non). Si oui, préciser le bailleur de fonds:_____

3. Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement (Indicateur clé 4)

3.1 Des bailleurs de fonds ou des agences de développement qui œuvrent dans votre pays ont-ils demandé à votre groupe de contribuer à la conceptualisation d'un projet dans lequel le secteur privé peut jouer un rôle? (Oui/Non)

3.2 Votre groupe a-t-il déjà participé à un forum/dialogue national sur la coopération pour le développement/l'aide? (Oui/Non) Si oui, préciser:_____

3.3 Votre groupe a-t-il participé au dialogue social et/ou aux consultations régulières organisées par les gouvernements nationaux et les partenaires de développement en lien avec la politique ou les projets d'ESP? (Oui/Non) Si oui, préciser l'évènement:_____

4. Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue (Indicateur clé 5)

4.1 Votre groupe a-t-il l'impression que les partenariats d'ESP ciblent tout particulièrement les groupes démunis et vulnérables, notamment: (Plusieurs réponses possibles)

i) Les personnes plus vulnérables qui vivent dans des régions particulières
ii) Les personnes plus vulnérables qui évoluent dans des secteurs particuliers
iii) Les femmes
iv) Les micro-entreprises
v) Les entreprises du secteur informel
vi) D'autres groupes exclus, veuillez préciser _____

4.2 Pourquoi estimez-vous que l'ESP par le biais de la coopération pour le développement est nécessaire? (Plusieurs réponses possibles)

i) Sans ce soutien, le SP ne ciblerait pas les plus démunis et les plus vulnérables car ils constituent un groupe à risque
ii) Le SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour œuvrer aux côtés des plus démunis et des plus vulnérables

iii) Le SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour créer de la valeur sociale pour la société

iv) Autres:_____

5. Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats (Indicateur clé 6)

5.1 Un partenaire de développement a-t-il partagé avec vous les résultats obtenus dans le cadre du projet d'ESP? Si oui, par quel moyen:_____

5.2 Si votre groupe a un quelconque grief/préoccupation à l'égard d'un programme d'ESP particulier relevant de la coopération pour le développement, pouvez-vous le communiquer à l'une des parties prenantes? Si oui, préciser:_____

e. Questionnaire à l'intention des Organisations de la société civile (OSC)

Questions contextuelles

A. Avez-vous déjà collaboré avec des partenaires de développement/bailleurs de fonds/la communauté internationale dans le cadre de la coopération pour le développement? (Oui/Non) Si oui, sous quelle forme (plusieurs réponses possibles)?

i) Consultations sur les projets/programmes

ii) En tant qu'agent d'exécution

1. Perception des conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du SP en faveur de la coopération pour le développement (Indicateur clé 2)

1.1 Quelles sont les conditions clés qui assurent l'efficacité des partenariats du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement? (Plusieurs réponses possibles)

- Une politique nationale claire en matière d'engagement du secteur privé en faveur de la coopération pour le développement
- Des consultations et un dialogue réguliers sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement avec diverses parties prenantes afin de convenir des priorités, d'identifier des solutions aux défis communs et de nouer des partenariats à plus long terme
- L'inclusion des parties prenantes qui disposent de capacités réduites en ce qui concerne le dialogue sur l'engagement du secteur privé par le biais de la coopération pour le développement
- La mise en place de partenariats d'ESP qui maximisent les résultats pour les

groupes qui en ont le plus besoin

- La mise en place de partenariats d'ESP qui reposent sur un argument commercial viable pour le partenaire du secteur privé
- La mise à la disposition du public des résultats des partenariats d'ESP

1.2 Êtes-vous au fait des principes de Kampala (Oui/Non)?

2. État du cadre politique (Indicateur clé 3)

2.1 Avez-vous connaissance d'un cadre politique ou d'un autre document dans lequel le gouvernement définit votre rôle dans le cadre de la coopération pour le développement déployée à l'échelle nationale? (Oui/Non). Si oui, passez à la question 2.1.1

2.1.1 Pouvez-vous préciser où obtenir ces informations:_____

2.1.2 Le gouvernement vous a-t-il consulté sur toute discussion relative au développement d'un tel cadre politique qui précise le rôle du secteur privé dans les activités de coopération pour le développement menées à l'échelle nationale? Oui/Non

2.1.3 Avez-vous l'impression que cette politique a été conçue spécialement pour répondre aux besoins des groupes démunis et vulnérables, notamment: (Plusieurs réponses possibles)

- Les personnes plus vulnérables qui vivent dans des régions particulières
- Les personnes plus vulnérables qui évoluent dans des secteurs particuliers
- Les femmes
- Les micro-entreprises
- Les entreprises du secteur informel
- D'autres groupes exclus, veuillez préciser _____

2.2 Les bailleurs de fonds ou agences de développement vous ont-ils consulté lors de l'élaboration de leur stratégie nationale de coopération pour le développement en faveur de l'engagement du secteur privé? (Oui/Non). Si oui, préciser le bailleur de fonds:_____

3. Dialogue inclusif sur l'ESP par le biais de la coopération pour le développement (Indicateur clé 4)

3.1 Des bailleurs de fonds ou des agences de développement qui œuvrent dans votre pays ont-ils demandé à votre groupe de contribuer à la conceptualisation d'un projet dans lequel le secteur privé peut jouer un rôle? (Oui/Non)

3.2 Avez-vous participé à votre forum/dialogue national sur la coopération pour le développement/l'aide? (Oui/Non) Si oui, préciser:_____

3.3 Votre groupe a-t-il participé au dialogue social et/ou aux consultations régulières organisées par les gouvernements nationaux et les partenaires de développement en lien avec la politique ou les projets d'ESP? (Oui/Non) Si oui, préciser l'évènement:_____

4. Partenariats avec le secteur privé qui mettent à profit les possibilités de maximiser les résultats pour les groupes qui en ont le plus besoin, appuyés par une stratégie commerciale viable et une stratégie de sortie convenue (Indicateur clé 5)

4.1 Votre groupe a-t-il l'impression que les partenariats d'ESP ciblent tout particulièrement les groupes démunis et vulnérables, notamment: (Plusieurs réponses possibles)

i) Les personnes plus vulnérables qui vivent dans des régions particulières

ii) Les personnes plus vulnérables qui évoluent dans des secteurs particuliers

iii) Les femmes

iv) Les micro-entreprises

v) Les entreprises du secteur informel

vi) D'autres groupes exclus, veuillez préciser _____

4.1 Pourquoi estimez-vous que l'ESP par le biais de la coopération pour le développement est nécessaire? (Plusieurs réponses possibles)

i) Sans ce soutien, le SP ne ciblerait pas les plus démunis et les plus vulnérables car ils constituent un groupe à risque

ii) Le SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour œuvrer aux côtés des plus démunis et des plus vulnérables

iii) Le SP ne possède pas l'expérience/expertise nécessaire pour créer de la valeur sociale pour la société

iv) Autres:_____

5. Redevabilité et transparence par le biais de la mesure et du *reporting* des résultats (Indicateur clé 6)

5.1 Un partenaire de développement a-t-il partagé avec vous les résultats obtenus dans le cadre du projet d'ESP? Si oui, par quel moyen:_____

5.3 Si votre groupe a un quelconque grief/préoccupation à l'égard d'un programme d'ESP particulier relevant de la coopération pour le développement, pouvez-vous le communiquer à l'une des parties prenantes? Si oui, préciser:_____